



NOS

ENGAGEMENTS

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

La Cimade
L'humanité passe par l'autre

SOMMAIRE

Introduction	2/3
Parmi les faits marquants 2016	4/5
Vie associative et gouvernance	6/9
Accueil et séjour	10/11
Enfermement	12/13
Hébergement	14/15
Victimes de violences ..	16/17
Soutien aux plus fragilisés	18/19
International et Europe ..	20/21
Communication et sensibilisation	22/23
Éléments financiers	24/25
Ressources humaines	26/27
Partenaires	28/31

INTRODUCTION

L'année 2016 a prolongé les ondes de choc qui avaient déjà marqué 2015. Avec une certitude pour La Cimade : les luttes à mener pour défendre et promouvoir les principes fondamentaux d'égalité, de justice, de solidarité et de fraternité qui sont au cœur de notre projet commun, seraient plus essentielles que jamais.

Qu'il s'agisse de l'accueil des personnes migrantes et réfugiées ou plus généralement de la place des personnes étrangères dans nos sociétés, les questions liées aux migrations ont mis cette année durablement à l'épreuve ces valeurs et principes fondamentaux, tant en Europe qu'en France.

Ce rapport d'activité propose une synthèse, forcément réductrice, des multiples activités de La Cimade pour 2016, à partir de plusieurs de nos engagements : engagements auprès des personnes étrangères, pour l'accès aux droits, pour les personnes les plus fragilisées, mais aussi engagements pour une vie associative plus forte, pour une Cimade devant se penser en évolution permanente.

A l'intersection de tous ces engagements développés dans ce rapport, plusieurs orientations ont constitué et constituent le socle de notre action :

La nécessité de renforcer notre double exigence, d'éthique et de qualité

Notre responsabilité « historique » en tant que militants de La Cimade, au sens d'héritiers d'une histoire riche d'enseignements et d'acteurs d'une histoire qui s'écrit aujourd'hui, nous rend plus que jamais porteurs d'une double exigence : une exigence éthique qui

doit nous conduire à exercer une vigilance constante sur la défense des droits fondamentaux et la dénonciation de tout ce qui méprise ou humilie la dignité humaine ; une exigence de qualité dans le travail que nous menons sur le terrain, qui fonde et légitime le sens de nos actions et de nos prises de position. Cette double exigence aura été, nous croyons pouvoir l'affirmer, maintenue avec constance tout au long de l'année comme ce rapport d'activité en témoigne.

La nécessité d'être un acteur de changement social

Au moment où se manifestaient dans un contexte pré-électoral de véritables clivages en termes de choix de société, entre fermeture sécuritaire et ouverture solidaire, La Cimade ne pouvait être absente de ces enjeux. Etat d'urgence, déchéance de nationalité, fermetures des frontières et ses conséquences ici et là-bas... En 2016, il ne s'est pas agi d'intervenir sur tout, mais a minima prendre position à partir de nos valeurs et exigences éthiques, pour un bannissement du principe même de déchéance de nationalité, ou encore pour une non prolongation de l'état d'urgence.

Dans cette période si critique, nous avons ainsi veillé, au-delà de la défense des droits des personnes étrangères, à inscrire La Cimade parmi les acteurs du changement social, parmi ceux qui s'engagent à promouvoir une société plus ouverte et plus solidaire. La session nationale 2016, temps de rencontre important au sein du mouvement, a été consacrée à ce chantier sur lequel nous continuons de travailler.

La nécessité de porter un message ouvert et constructif en direction de l'opinion publique

Cette nécessité de mener la bataille de l'opinion publique n'est plus à démontrer au sein de La Cimade car elle représente aujourd'hui un axe important de notre pratique associative. Dans le climat exacerbé de la période, notre travail de sensibilisation a porté, encore plus que d'habitude, un message offrant des perspectives positives du « faire et vivre ensemble ».

Face aux discours réducteurs mettant systématiquement en avant la question de la « non intégration » de certains comme l'explication des difficultés sociales et économiques que rencontre la France, nous avons essayé de faire la démonstration du contraire. La France est une terre d'immigration et la société française est façonnée par cette réalité qui reste une réussite. Nous avons essayé de donner à voir cette France diverse et riche de ses différences, en montrant des exemples de « faire et vivre ensemble » créatifs et dynamiques. Non pour éluder les problèmes existants, mais pour sortir des généralisations mortifères et porter la contradiction au cœur même des raisonnements simplistes repris par une grande partie de la classe politique et des faiseurs d'opinion.

Un travail spécifique sur ce thème a ainsi été engagé en 2016, et se poursuivra en 2017, dans le cadre du festival Migrant'Scène intitulé « D'ici et d'ailleurs : ensemble », et plus généralement en appui à toutes nos actions de sensibilisation.

La nécessité d'adapter nos pratiques et moyens sans trahir notre projet commun

Le projet de La Cimade est résolument la défense des droits et la dignité des personnes réfugiées et migrantes, « ici et là-bas ». Pour servir au mieux ce projet, elle est amenée à adapter en permanence son action en fonction de la situation de vie des personnes étrangères, des politiques publiques mises en œuvre, ainsi que des moyens dont elle dispose. Dans ce cadre, son approche généraliste est un atout, sa capacité de réaction et de mobilisation, son ancrage territorial, sont des forces que nous avons nourries en nous réinterrogeant sans cesse.

Cette nécessité d'adaptation permanente a conduit à engager plusieurs démarches qui ont abouti ou ont été poursuivies en 2016 : l'évolution de nos pratiques d'accompagnement des personnes étrangères initié fin 2014 pour développer une approche plus politique des problèmes et réinsuffler de la mobilisation collective ; l'évolution de notre organisation interne, s'agissant notamment de l'amélioration de nos manières de travailler ensemble autour de nos différents thèmes d'intervention et d'action.

En gardant les yeux grands ouverts, avec lucidité sur la gravité des enjeux mais aussi sur les signes d'espérance, nous avons tenté, le mieux possible, avec nos nombreux partenaires et soutiens, de nous engager sur ces chemins où se vit la solidarité en actes.



Geneviève Jacques, présidente
Jean-Claude Mas, secrétaire général



La Cimade au sein du Collectif « Nous ne céderons pas ! » prend position contre l'état d'urgence et la déchéance de nationalité.

JANVIER

FÉVRIER

18 février : vote de la loi sur l'accueil et le séjour des étrangers. La Cimade dénonce une loi guidée par l'obsession du contrôle, la peur des étrangers, l'enfermement et les expulsions. Elle regrette que le gouvernement enterme la possibilité d'une politique migratoire d'ouverture.

16 mars : publication du rapport d'enquête « À guichets fermés. Demandes de titre de séjour : les personnes étrangères mises à distance des préfectures » sur les obstructions dans l'accès aux procédures administratives, et mise en place du « robot militant » qui sonde les sites de prise de rendez-vous en ligne des services préfectoraux <http://aguichetsfermes.lacimade.org>.

MARS

AVRIL

La Cimade et d'autres associations révèlent que le préfet de police de Paris a été condamné à 135 reprises pour violation du droit d'asile suite à des délais contraires à la réforme de l'asile de 2015 dans l'enregistrement de demandes des réfugiés.

Avec des associations locales, La Cimade Mayotte demande l'arrêt des violences et le rétablissement de l'état de droit à Mayotte après que 1 000 personnes aient perdu leur logement suite à des destructions par des « milices » d'habitants hostiles aux migrants des Comores. En juillet, La Cimade publie une nouvelle enquête sur la situation à Mayotte et pointe du doigt l'impuissance des pouvoirs publics.

MAI

JUIN

2 juin : après des missions d'enquête à Calais, Ceuta et Melilla et en Sicile, La Cimade publie le rapport « Frontières européennes. Défense d'entrer ? ».

7 juin : cérémonie des « Charter Awards » devant les préfectures de Bobigny, Bordeaux, Nantes, Poitiers, Toulouse, en Guadeloupe et en Guyane qui ont « gagné » un prix attribué par La Cimade et ses partenaires Médecins

du Monde, RESF, le Gisti et Emmaüs France pour des pratiques abusives contre les réfugiés ou migrants. A la Maison des métallos à Paris, une soirée « Charter Awards » réunit plus de 200 personnes.

28 juin : publication du rapport sur la rétention administrative qui met en exergue les rafles à Calais suivies de placement en rétention de milliers de migrants, et la situation très critique en outre-mer.

Fin juin : mise à la disposition des personnes étrangères d'une plaquette adaptée au régime d'exception en outre-mer, qui regroupe les informations utiles en cas d'interpellation et les premiers conseils sur les démarches de régularisation en Guyane, Guadeloupe et à Mayotte, et cela en français, anglais, créole haïtien, espagnol, shimaoré et brésilien.

**FAITS MARQUANTS
2016**



La Cimade ouvre à Grande-Synthe, dans le cadre d'un partenariat avec la Fondation Abbé-Pierre, une permanence d'accès aux droits installée en ville au profit des personnes migrantes présentes dans le camp de la Linière.

JUILLET

AOÛT

22 août : fermeture de l'accès au guichet pour les demandeurs d'asile en Guyane, la préfecture estimant que le dispositif est « saturé ». La Cimade se mobilise avec ses partenaires et attaque la décision devant le Conseil d'État qui va l'entériner. Le guichet rouvre le 1^{er} décembre 2016, après trois mois d'attente inutiles, mais rien n'a changé et pire, le quota de personnes reçues est passé de 50 à 20 par jour.



SEPTEMBRE

OCTOBRE

12 octobre : face aux attaques de la mairie d'extrême droite de Béziers, La Cimade rappelle que le CADA est une institution qui accueille des demandeurs d'asile dans un cadre légal, et qu'elle ne se dérobera pas à ses missions.

18 octobre : lancement d'une nouvelle version des petits guides « Lutter contre les préjugés sur les migrants » et « Comprendre les migrations internationales » très appréciés pour sensibiliser le public.

19 octobre : en amont de l'opération d'évacuation du bidonville de Calais, La Cimade demande que les centres de rétention administrative soient impérativement exclus de l'opération de démantèlement.

Fin octobre : publication du guide pratique « La traite des êtres humains – mieux identifier et accompagner les victimes », pour aider à une meilleure protection des personnes exploitées.

12 novembre : lancement du festival Migrant'scène présent dans plus de 50 villes en France avec comme thème commun pour des débats, échanges et événements culturels : « D'ici et d'ailleurs : ensemble ».

23 novembre : le tribunal de grande instance de Nice juge Pierre-Alain Mannoni pour avoir porté assistance à trois réfugiées érythréennes dans la vallée de la Roya. Il les a prises en stop alors qu'elles souhaitaient consulter un médecin. Le mouvement de solidarité avec les « délinquants solidaires » s'organise à travers la France.

Fin novembre : en amont des élections de 2017, La Cimade décrypte 15 préjugés sur les migrations, trop fréquemment énoncés dans les discours des politiques et parfois relayés par certains médias. En même temps, lancement de l'opération de sensibilisation « Moving Gesture » sur Facebook. Plus de 6 millions de personnes vont être touchées par cette campagne qui incarne le sort de millions de réfugiés et migrants.

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

Campagne de fin d'année de La Cimade : « Le vrai visage des migrants ».





Forte de l'engagement de plus de 2 000 bénévoles aux quatre coins de la métropole et en Outre-mer, La Cimade a souhaité en 2016 renforcer sa politique à leur égard, tout en accompagnant nos 13 régions pour mieux asseoir leur structuration. Notre mouvement continue à croître avec la création de 6 nouveaux groupes en 2016, notamment à Montreuil, Annecy, Peyrelevade ou encore Lens-Liévin, et l'arrivée de nouveaux adhérents et bénévoles. L'enjeu a également été de répondre à la montée en puissance de nouvelles actions menées par les bénévoles, comme l'apprentissage du français.

La politique à l'égard des adhérents est une condition essentielle pour le bon fonctionnement démocratique de La Cimade. Autant dans les groupes locaux, qu'aux niveaux des régions et du national, des bénévoles élus font avancer le mouvement et sont garants de la mise en œuvre des orientations de l'association.

En 2016, de nombreux bénévoles ont rejoint La Cimade. Avec des profils variés, ils se sont tous très vite engagés concrètement dans la défense des droits des personnes étrangères. Pour répondre à cette évolution La Cimade a mis en place des formations, des sessions d'accueil, des outils comme le guide « Etre bénévole » et elle a diversifié les propositions d'engagement. En **Rhône-Alpes**, dans le **Centre-Ouest**, ou encore en **Ile-de-France**, les équipes de salariés et « d'anciens » bénévoles se sont mobilisées pour accueillir les nouveaux. La présence renforcée d'étudiants, comme à **Tours**, **Lyon** ou **Poitiers**, a permis de sensibiliser de nouveaux publics plus jeunes. Autre contexte, à **Mayotte**, 20 jeunes comoriens et des enseignants français ont intégré le groupe local avec des actions de sensibilisation et de mobilisation à la clé. Enfin, à **Clermont-Ferrand**, l'accueil des nouveaux s'est concrétisé par un travail en binôme sur les permanences ou les cours de français.

La formation et l'accompagnement des bénévoles sont au cœur de la démarche de La Cimade, par exemple avec en novembre, une session pour les formateurs de bénévoles en ateliers sociolinguistiques en partenariat avec le réseau Radya. Sur cet enjeu de l'apprentissage du français pour les personnes étrangères, un poste de coordination a été créé fin 2016 pour appuyer les actions de terrain grâce au soutien de fondations. Ce financement a également permis d'équiper plusieurs équipes locales en matériel pédagogique et de développer des animations et sorties culturelles et sociales pour les apprenants, par exemple au centre d'hébergement de **Massy**. Car sur le terrain, l'implication des équipes est de plus en plus forte : par exemple, 15 ateliers d'apprentissage du français sont organisés chaque semaine en **Nord-Picardie**.

**NOS ENGAGEMENTS
POUR UNE VIE**

ASSOCIATIVE
DÉMOCRATIQUE ET DYNAMIQUE



Soutenir et former les bénévoles

Les interventions du groupe d'appui composé de psychologues ont été renforcées en 2016 auprès des bénévoles pour les soutenir et les aider à construire le travail en équipe. En effet, l'accompagnement des personnes migrantes et réfugiées dans une très grande précarité nécessite que La Cimade consacre une attention particulière aux bénévoles. Des interventions et formations sur l'écoute et les entretiens avec des personnes en situation de vulnérabilité, la prévention des conflits ont été menées dans les régions **Sud-Ouest, Bretagne / Pays-de-Loire** ou encore à **Lille**.

Dans une perspective de développement de son socle militant et de soutien, l'association a ouvert en 2016 une plateforme d'adhésion en ligne. Ce nouveau dispositif nécessite une forte implication des trésoriers régionaux. En parallèle, des outils d'information ont été créés notamment pour accompagner les élus comme le « Cahier de la vie associative » et des fiches administratives accessibles depuis l'extranet de l'association Cimadocs.

La volonté d'asseoir le mouvement sur les groupes locaux et les régions a conduit le pôle Vie associative et les salariés basés en région à répondre de manière individualisée aux différentes demandes des groupes. Que ce soit pour l'accompagnement de l'arrivée de nombreux nouveaux adhérents, comme ce fut le cas en **Rhône-Alpes**, la création de nouveaux groupes locaux, ou encore la recherche de financements. En Outre-mer, l'accompagnement des salariés et groupes est également de la responsabilité du pôle Vie associative, avec des contextes locaux difficiles, notamment à **Mayotte**.

« Les enjeux et les solutions qui remontent du terrain sont régulièrement partagés et expérimentés par les équipes salariées en lien étroit avec les élus régionaux. Pour un mouvement national comme La Cimade, c'est vital. »

Interpellée par la modification des régions administratives, La Cimade avait ouvert un chantier en 2015 qui a conduit le Conseil national à définir des orientations en 2016 en vue de la révision du découpage des régions Cimade. Des étapes de concertations et d'accompagnement à la mise en œuvre ont été prévues en 2017 et 2018. Cette réflexion a déjà abouti à l'intégration du groupe **d'Auvergne** dans l'ensemble **Rhône-Alpes** et du **Limousin** dans la région Cimade **Centre-Ouest**.

Enfin, La Cimade a engagé une profonde réflexion sur le devenir de ses archives, car celles-ci constituent une part de l'histoire de l'immigration. Ce chantier a été mené en partenariat avec l'association Génériques et la BDIC. Au niveau national, le service Archives – Histoire – Mémoire regroupe 9 bénévoles et mène ce chantier d'archivage, de récolement (inventaire) et de valorisation de la mémoire de La Cimade. Ils répondent également aux demandes du public (chercheurs, étudiants, particuliers, etc.) et ont lancé plusieurs chantiers : le traitement des archives des permanences **d'Ile-de-France**, et la réalisation d'un guide pratique pour aider les régions à gérer leurs archives.



2 642 adhérent.e.s dans les **13** régions de La Cimade, et une augmentation de plus de **20%** des adhésions par rapport à 2015. En Ile-de-France, **100** nouveaux bénévoles ont par exemple été intégrés.

Pour la seule région Nord-Picardie, **20** formations internes et **12** formations extérieures ont été données par La Cimade.

300 bénévoles et salarié.e.s ont participé en septembre à la session nationale autour du thème « La Cimade, actrice politique de changement ».

UN FORT ENGAGEMENT DES BÉNÉVOLES ET DES SALARIÉS

- ### NOS ENGAGEMENTS POUR LE MOUVEMENT
- Développer et renforcer les compétences
 - Accompagner les militants dans leurs missions
 - Soutenir les régions dans leur structuration, animation
 - Créer des espaces de débats et faciliter les flux d'informations
 - Coordonner les équipes de salariés au service des régions
 - Mise en place d'espaces de travail et d'échanges entre salariés en région et instances régionales
 - Mise en place de journées de travail thématiques avec les délégués nationaux en région (salariés)

106 salariés
Plus de 100 000
personnes étrangères accueillies
et accompagnées par 2 000 militants



1 centre d'hébergement
pour les demandeurs
d'asile à Béziers 1 centre
international d'hébergement
des réfugiés à Massy



1 CONSEIL NATIONAL (19 personnes élues par l'Assemblée générale)
assure une mission d'orientation et garantit la mise en œuvre du projet du mouvement

2 ASSEMBLÉES GÉNÉRALES en mars et en juin (120 membres : 1/2 bénévoles, 1/4 salariés, 1/4 membres titulaires)
approuvent le rapport moral, financier. Déterminent la politique générale et se prononcent sur les points d'attention remontés des assemblées régionales

1 SESSION NATIONALE (bénévoles et salariés travaillent et échangent sur une ou plusieurs thématiques de travail)

2 RÉUNIONS ANNUELLES DES BUREAUX RÉGIONAUX (partage sur les spécificités des régions, échanges sur actualités, problèmes rencontrés dans le respect des droits...)

13 régions, représentées
à l'Assemblée générale
par 60 délégués
1 animation régionale assurée
par 9 délégués nationaux en région
(salariés)
et 13 chargés de projets régionaux



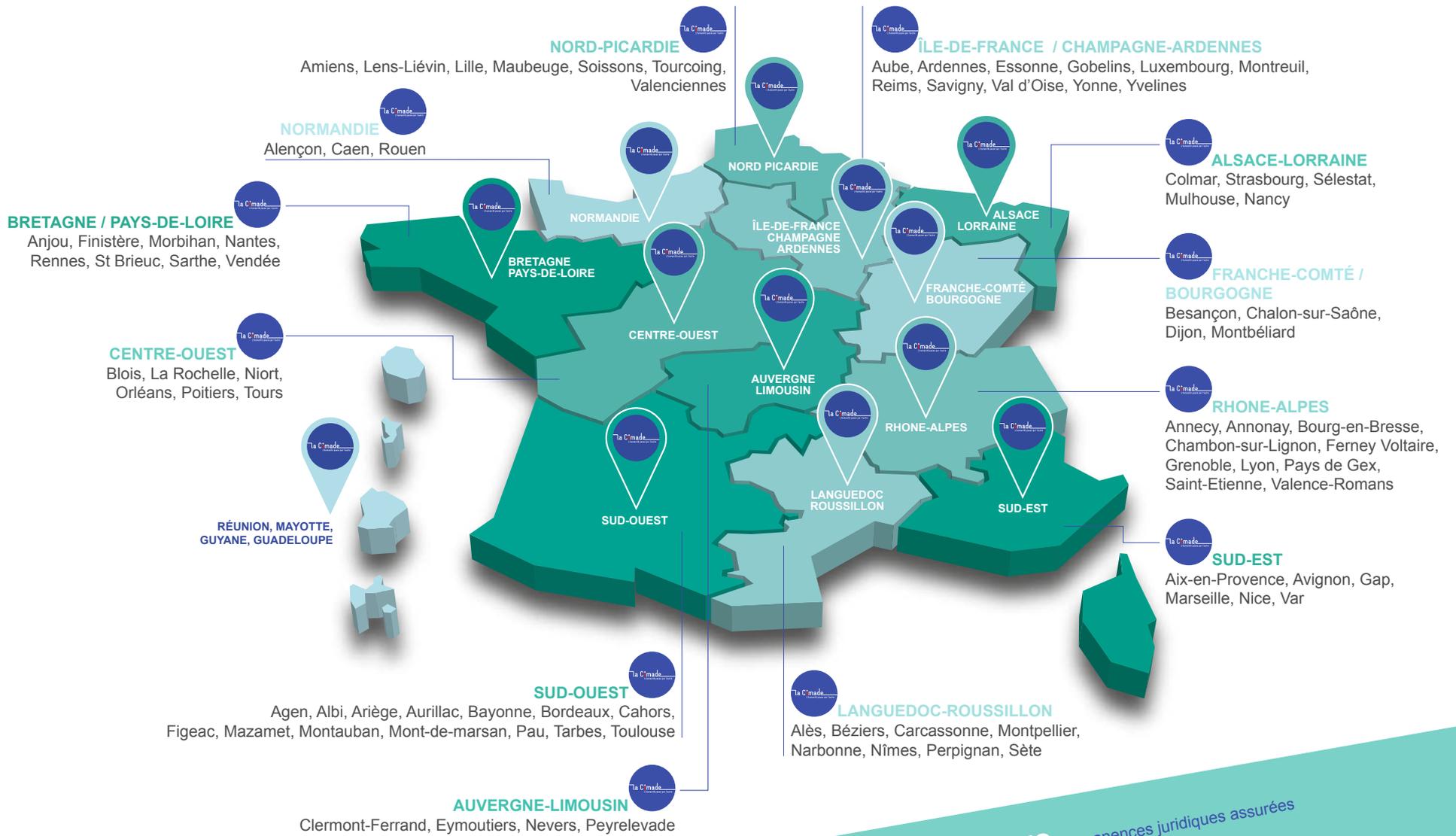
87 groupes locaux
sur le territoire
métropole et Outre-mer
3 pôles thématiques
et 3 services supports



DES LIEUX VECTEURS D'ANIMATION

- Des espaces de travail entre délégués nationaux en région et instances régionales
- Des espaces de travail entre chargés régionaux
- Des espaces de travail entre salariés de la rétention
- 110 permanences juridiques (droit au séjour, asile, étrangers malades, femmes victimes de violences, regroupement familial, éloignement, prison...)
- Des actions conduites à l'international et en Europe
- Des actions de plaidoyer auprès des élus et décideurs
- Des formations linguistiques, des ateliers créatifs et/ou de partages, des espaces de paroles et d'actions
- Des actions de sensibilisation et de mobilisation

UNE DYNAMIQUE ASSOCIATIVE DANS LES GROUPES ET RÉGIONS



Nombre de contacts téléphoniques et orientations : **80 000** • **+ DE 100 000** personnes étrangères accompagnées • **110** permanences juridiques assurées par **+ DE 2 000** bénévoles militants (conseil, rédaction de dossiers, référés, démarches asile, droit au séjour, regroupement familial, violences, santé...)

• **+ DE 1 040** actions de sensibilisation qui ont touché directement **+ DE 60 000** personnes • **+ DE 250** bénévoles impliqués dans des cours de français qui ont bénéficié à **1 640** apprenants • **+ DE 6 500** personnes accompagnées (dont 10 % de femmes et 45 enfants) dans les 9 centres de rétention administrative dans lesquels La Cimade intervient (Rennes, Mesnil-Amelot 2 et 3, Bordeaux, Toulouse, Hendaye, Cayenne, La Réunion et Guadeloupe)

• **+ DE 2 800** personnes de **113** nationalités différentes, aidées en prison par les 140 bénévoles présents dans **80** établissements.



La France a connu en 2016 un nombre record de demandes d'asile (plus de 85 000) et de protection accordées par l'Ofpra et la CNDA (26 000 au total). Un défi pour l'Etat mais également les associations, dont La Cimade qui a vu une augmentation significative de demandes de soutiens dans toutes les régions. Nos équipes des permanences, des centres d'accueil et des équipes mobiles ont pu accompagner des dizaines de milliers de personnes notamment dans la rédaction de leur récit pour les demandes d'asile ou des recours devant les tribunaux, dans l'accès à l'hébergement, y compris en faisant du contentieux, ou encore face aux nombreuses décisions de transfert vers d'autres pays européens.

Dans leur relation à l'administration, le quotidien des personnes étrangères, réfugiés comme migrants, est trop souvent marqué par l'attente, le déni de l'accès aux droits. La Cimade s'est employée à documenter et exposer ces situations humiliantes ou ubuesques, avec des moyens innovants comme un robot informatique qui scanne les sites des préfectures. En jouant son rôle de contre-pouvoir engagé pour la protection et l'accueil des personnes étrangères.

Année exceptionnelle donc en matière d'asile qui s'explique notamment par le démantèlement des campements à Calais et à Paris, mais aussi les arrivées de relocalisés d'origine syrienne. La France connaît également une demande importante de personnes albanaises et une demande haïtienne en Guyane. Cette augmentation s'est nettement ressentie dans la majorité des 110 permanences juridiques de La Cimade où les bénévoles se sont employés à répondre aux demandes d'accompagnement sur l'asile, les menaces d'expulsion, les titres de séjour, le rapprochement familial ou encore l'accès aux droits fondamentaux.

La Cimade a donc su répondre à ces défis, notamment à travers une forte activité de recours et de contentieux devant les tribunaux. Avec d'autres associations, La Cimade a contesté la décision du préfet de police de Paris limitant à 50 le nombre de demandeurs reçus par jour. Cette décision a été annulée en mai. Autre victoire, l'annulation partielle par le Conseil d'Etat du décret sur l'Allocation pour demandeur d'asile (ADA) en considérant que le montant versé aux demandeurs non hébergés était insuffisant pour se loger dans le parc privé.

Grâce à sa capacité d'analyse, La Cimade a été en mesure, tout au long de l'année, de décrypter les politiques publiques, et notamment leurs défaillances, dans l'accueil des demandeurs. Mais également former les bénévoles confrontés aux évolutions importantes de la loi. La commission Asile s'est réunie à quatre reprises avec des formations notamment sur les CAO, l'accueil, l'entretien Ofpra. Pas moins de sept formations ouvertes ont été organisées en régions, avec par exemple cinq interventions sur le règlement Dublin. Car dans les 110 permanences juridiques de La Cimade, la question des personnes « dublinées » a augmenté de manière conséquente, jusqu'à représenter plus de 15% des demandes d'accompagnement sur l'Ile-de-France par exemple. Les équipes ont eu fort à faire pour démêler les méandres juridiques de nombreux cas de personnes étrangères menacées de refoulement vers des pays de l'UE qu'elles n'ont fait que traverser.

**NOS ENGAGEMENTS POUR
LES RÉFUGIÉS
ET LES PERSONNES MIGRANTES**



Sur la question centrale de l'hébergement, La Cimade a renseigné une carte des Centres d'accueil et d'orientation (CAO) avant même que l'Etat ne communique clairement. Et malgré la création de places comme ce fut le cas avec les CAO et à Paris avec les 7 000 lits des centres d'urgence, seuls 35% des demandeurs d'asile ont été hébergés.

Grâce à son maillage territorial, La Cimade a également pu dénoncer les incohérences des pouvoirs publics, avec des transferts depuis les CAO de personnes dites « dublinées » vers d'autres pays de l'Union européenne, et cela en contradiction avec les promesses du ministère de l'Intérieur au moment du démantèlement des camps. Sur le terrain, plusieurs groupes locaux de La Cimade ont apporté un soutien juridique et moral aux étrangers placés dans les CAO, malgré trop souvent une certaine hostilité des responsables de ces centres vis-à-vis des associations engagées. Enfin, des référés ont été préparés et engagés sur la question de l'hébergement, par exemple à **Orléans** au second semestre.

Le droit au séjour entravé

En mars 2016, La Cimade a publié le rapport d'enquête « A guichets fermés. Demandes de titre de séjour : les personnes étrangères mises à distance des préfectures » qui pointe de nombreux dysfonctionnements dans l'accès à la demande de titre de séjour : files d'attente et numérisés clausus dans des préfectures, impossibilité d'accéder à la prise de rendez-vous par internet, délais d'instruction à rallonge... Bien relayé par les médias, ce rapport a été complété par une innovation technologique : un robot informatique élaboré par un bénévole de La Cimade qui sonde les sites de prise de rendez-vous en ligne des services préfectoraux. Ce « robot militant » a prouvé, chiffres à l'appui, l'immense difficulté voire l'impossibilité d'obtenir un rendez-vous dans un nombre grandissant de préfectures.

Le rapport « A guichets fermés » a été adressé à 40 décideurs du gouvernement, des autorités administratives et du Parlement. Une rencontre avec le ministère de l'Intérieur a permis de discuter des recommandations de La Cimade pour mettre fin à ces ruptures d'égalité dans l'accès au service public pour les personnes étrangères. Dans les régions, l'interpellation des préfectures a été menée par les équipes de La Cimade, souvent en partenariat avec d'autres associations, pour pointer du doigt des abus de la part de l'administration. En **Alsace**, par exemple, un groupe de travail avec des avocats s'est constitué pour enquêter et dénoncer les pratiques illégales ou déloyales des préfectures.

En 2016, La Cimade a également dû se mobiliser contre les obstacles vécus depuis 2015 par les parents étrangers d'un enfant français, notamment les mères étrangères. En effet, presque partout sur le territoire national, on a observé la généralisation des suspicions de paternité frauduleuses qui seraient uniquement destinées à transmettre la nationalité française à l'enfant.

Les étrangers malades dans le collimateur

Les droits des personnes malades étrangères ont aussi été malmenés cette année. La Cimade et ses partenaires ont mené un plaidoyer visant à éviter l'exclusion de nombreuses personnes de l'accès à toute couverture maladie suite à la réforme de l'assurance maladie (réforme PUMa). Par ailleurs, La Cimade a adressé en décembre une lettre ouverte au Premier ministre pour lui demander de protéger l'intérêt des personnes malades suite à la décision de transférer des agences régionales de santé vers l'OFII, agence sous tutelle du ministère de l'Intérieur, les compétences d'évaluation médicale dans le cadre du droit au séjour pour soins et de la protection contre l'éloignement.

Sur le terrain, ce durcissement à l'encontre des étrangers malades s'est très vite fait sentir, comme en **Loire-Atlantique** où la préfecture n'a pas hésité à enfermer et expulser des étrangers gravement malades, ce qui a lui a valu le prix « Je vais bien ne t'en fais pas » des Charter Awards de La Cimade. Enfin, forte de son expertise sur le droit au séjour des personnes étrangères malades, La Cimade a été sollicitée pour former du personnel médical, comme cette année au sein du CHU de **La Réunion**.



1,25 millions de demandeurs d'asile en Europe (-10% par rapport à 2015), dont **85 000** demandes en France. Avec les personnes « dublinées », environ **22 000** personnes, la France est le troisième pays d'accueil derrière l'Allemagne (745 000 demandes) et l'Italie (123 000 demandes).

L'OFPPA et la CNDA ont accordé la protection à **38%** du total des demandeurs.

16 formations sur les enjeux de droit au séjour ont été menées en 2016 dont **8** directement dans les régions de La Cimade et **6** à l'échelle nationale pour les référents salariés et bénévoles.



Détention, rétention administrative, éloignement, expulsion... Les logiques politiques et administratives à l'encontre des étrangers sont implacablement orientées vers le répressif et l'enfermement. Les actions de La Cimade ont permis un accompagnement direct des personnes massivement privées de liberté en rétention et en prison en métropole et en outre-mer. En 2016, La Cimade a soutenu près de 10 000 personnes étrangères enfermées.

Nos équipes ont été mobilisées par du plaidoyer contre la loi du 7 mars 2016 qui a légitimé et encouragé l'enfermement des familles avec enfants en rétention, mais également par des actions médiatiques comme les « Charters Awards » qui ont « récompensé » 10 préfectures s'illustrant par des pratiques abusives contre les personnes étrangères. Dans un contexte d'état d'urgence, La Cimade a allié le travail inter-associatif sur la situation dans les prisons, et une présence effective dans 80 établissements pénitentiaires grâce à l'action bénévole.

La Cimade est aujourd'hui présente dans 9 Centres de rétention administrative (CRA) pour aider les personnes enfermées à exercer leurs droits, et témoigner de leur situation. En 2016, 6 500 personnes ont été accompagnées par La Cimade (dont 10 % de femmes et 45 enfants) dans les CRA de Rennes, Mesnil-Amelot 2 et 3, Bordeaux, Toulouse, Hendaye, Cayenne, La Réunion et Guadeloupe.

Près de 50 000 personnes ont été privées de leur liberté en rétention en France en 2016. Derrière ces chiffres, la rétention a produit ses effets destructeurs : tentatives de suicide, grève de la faim à Rennes, incendie au Mesnil-Amelot, expulsions violentes, mises à l'isolement, fausses-couches, séparations de familles ou de proches, etc...

Ce recours massif à la rétention de la part du ministère de l'Intérieur est dans la continuité des politiques mises en œuvre dans les années 2000. Il est le résultat d'un acharnement de certains préfets pour « faire du chiffre ». La Cimade a ainsi dû enquêter, dénoncer et s'opposer à des pratiques illégales des préfectures : expulsions sans attendre un jugement obligatoire ; rétention et expulsion de mineurs isolés ou de personnes malades ; utilisation illégale de la rétention pour vider les camps d'exilés ; expulsions vers des pays à risques comme le Soudan ou l'Irak ; enfermement abusif de familles avec enfants, etc... C'est à travers sa présence active au sein des CRA que La Cimade documente ces violations des droits et de la dignité des réfugiés et migrants.

Communiqués de presse, interviews, soirées publiques, rapports inter-associatifs, notamment celui publié en juin sous forme d'état des lieux de la rétention en France, rencontres avec les pouvoirs publics, et opération médiatique des « Charters Awards », La Cimade n'a pas manqué

**NOS ENGAGEMENTS CONTRE
L'ENFERMEMENT
DES PERSONNES ÉTRANGÈRES**



les occasions en 2016 de dénoncer le fonctionnement des centres de rétention. La Cimade a également alimenté de cas les équipes du Défenseur des droits en amont de ses avis et rapports, notamment celui de mai 2016 sur les droits des étrangers.

Face à ces dérives, comme l'enfermement des enfants, La Cimade a mené un plaidoyer actif. Et de fait, la Cour européenne des droits de l'Homme nous a donné raison, puisque la France a été condamnée dans 5 affaires retentissantes en 2016 pour avoir violé les droits fondamentaux de ces enfants. Mais certaines préfectures continuent de prendre ces décisions traumatisantes avec l'aval des pouvoirs publics.

Une situation dégradée en outre-mer

Nous avons agi contre le détournement de la rétention à **Mayotte** où des personnes chassées violemment de leurs habitations par des milices ont ensuite été expulsées par la force via la rétention. Autre triste record à **Mayotte** : en 2016, plus de 4 300 mineurs ont été enfermés en rétention, sans pratiquement jamais pouvoir bénéficier d'un accès à un juge. Face à une situation choquante sur ce territoire français et bien qu'elle ne soit plus autorisée à intervenir au Centre de rétention administrative, La Cimade a multiplié les actions : lettres ouvertes aux autorités, enquête sur le terrain, soutien aux étudiants étrangers, sensibilisation, etc...

La Cimade fait le choix d'une présence continue en **Guyane**, en **Guadeloupe** ou encore à **Mayotte**, tant les difficultés pour les étrangers sont importantes. Nos actions visent à aligner les droits des étrangers d'outre-mer avec ceux de métropole, ce qui a permis en 2016 d'obtenir la création d'un « référé suspensif » contre les mesures d'éloignement. Mais cette avancée demeure insuffisante car le risque est encore fort que les personnes soient reconduites à la frontière trop rapidement pour pouvoir s'en emparer.

“ Pour renforcer la qualité de notre accompagnement, plus de 30 formations de bénévoles ont été menées notamment sur l'application de la nouvelle loi de mars 2016, la situation de personnes assignées à résidence, les mesures d'éloignement et les conséquences de l'état d'urgence. ”

En milieu carcéral, l'année 2016 a été marquée par un recul des droits avec l'adoption de deux lois, en juin puis en juillet, et de fortes tensions liées à l'état d'urgence. La Cimade a maintenu son engagement à soutenir les personnes étrangères incarcérées : accompagnement direct au sein des prisons grâce à 140 bénévoles présents dans 80 établissements. Pour la seule région **Sud-Est**, 991 personnes détenues ont été accompagnées par une quinzaine de bénévoles. Les équipes assistent les personnes étrangères - « discriminées parmi les discriminées » - dans la défense de leurs droits trop souvent sacrifiés, permettant ainsi de diminuer leur mise au ban au sein des prisons. De nouvelles équipes se sont constituées en 2016, notamment au **Mans**.

Former, sensibiliser, déconstruire les préjugés sur le milieu carcéral : autant d'engagements de La Cimade qui se sont concrétisés en 2016 par l'organisation d'une journée nationale « Personnes étrangères en prison, toutes radicales ? », puis des partages d'expériences sur les pratiques d'expulsion.



Près de **50 000** personnes ont été enfermées en rétention en France en 2016.

Plus de **24 000** en métropole et **22 000** en outre-mer, principalement en Guyane et à Mayotte.

La Cimade a accompagné **6 500** personnes grâce à **28** salariés présents dans **9** Centres de rétention administrative.

182 enfants ont été placés en rétention en métropole, 4 fois plus qu'en 2014. **4 285** ont connu le même sort à Mayotte.

Près de **2 800** personnes de **113** nationalités différentes, ont été rencontrées en prison par les **140** bénévoles des équipes de La Cimade.



Accompagner, orienter, soutenir mais également héberger. C'est l'un des engagements de La Cimade en faveur des personnes exilées. A Massy et à Béziers, La Cimade gère des structures d'accueil qui auront bénéficié à plus de 250 personnes en 2016. Ces deux lieux sont bien plus que des foyers : nos équipes y développent un accompagnement juridique et social, l'apprentissage du français et une orientation professionnelle, mais aussi des activités culturelles et festives. Autant de gages pour réussir l'intégration des personnes exilées.

En 2016, l'Etat a augmenté le nombre de places d'hébergement, notamment à travers les CAO, mais le besoin est encore loin d'être satisfait. Les équipes de La Cimade ont donc été confrontées très régulièrement à des situations désespérées pour de nombreuses personnes étrangères. L'occasion pour notre association de rappeler l'Etat à ses obligations.

Le Centre provisoire d'hébergement (CPH) pour réfugiés de **Massy** a accueilli et accompagné au total 136 personnes en 2016. La part des personnes isolées progresse (40% en 2016) et celle des familles diminue même si elle reste majoritaire (60% en 2016). Les nationalités les plus représentées sont la Guinée-Conakry, l'Afghanistan, la République Démocratique du Congo et la Somalie. Pour compléter cet accueil, des appartements sont mis à disposition de familles dans l'**Essonne** à travers le dispositif « Urgence Familles ».

Lieu emblématique de l'histoire de La Cimade, le centre de **Massy** propose une large palette de « services » aux personnes hébergées : une permanence orientation sociale grâce à l'engagement de 9 bénévoles ; les cafés des parents qui favorisent l'échange entre familles de réfugiés et familles françaises autour de thèmes liés aux rôles des parents, grâce au projet « Parentalité en exil » soutenu par la Fondation de France ; mais également du soutien scolaire, des stages de théâtre pendant les vacances scolaires pour les enfants et un atelier « corps en mouvement » encadré par une spécialiste. Les bénévoles et salariés ont également répondu à la demande très forte des personnes hébergées pour des cours de français.

La Cimade a fait de ces deux centres, des lieux de vie, d'éducation et de culture, avec par exemple la célébration de la Journée Mondiale du Réfugié, la Semaine de la Solidarité Internationale et bien entendu le Festival Migrant'Scène. Cette année, à **Massy**, une représentation théâtrale d'Antigone a rassemblé 100 personnes.

**NOS ENGAGEMENTS POUR
HÉBERGER 
ET INTÉGRER**

A **Béziers**, le travail d'accompagnement et d'insertion sociale au sein du Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) est tout aussi important, mais dans un contexte politique difficile avec une maire d'extrême droite ouvertement opposée au CADA. Ainsi, une campagne d'affichage haineuse à l'encontre des réfugiés est lancée en octobre par le maire pour s'opposer à l'augmentation des places d'accueil de 50 à 90 au sein du centre de La Cimade. A cette occasion, l'association a dénoncé un « combat idéologique et non pas dans une gestion apaisée de la commune ». Malgré les pressions, nos équipes poursuivent leur engagement pour la défense du droit d'asile des personnes accueillies, et pour cultiver le vivre ensemble et l'insertion sociale pour des personnes de nationalités très diverses (Syrie, Soudan, Erythrée, Tchétchénie, Ukraine, Albanie, Nigéria, Afghanistan,...). Par ailleurs, le centre de **Béziers** pilote un projet innovant d'accueil de personnes sans titre de séjour, soit déboutées de leur demande d'asile, soit en situation administrative très complexe. Le choix des équipes de La Cimade est d'ouvrir ces centres aux voisins, aux habitants de **Massy** et de **Béziers**, et d'effectuer un travail de sensibilisation. Ainsi, des interventions ont eu lieu auprès des écoles primaires, collèges et lycées voisins du centre de Massy. Le témoignage de personnes réfugiées a notamment permis de faire évoluer les perceptions des élèves. A Béziers, c'est une fête de quartier organisé en avril au sein du centre qui crée du lien entre demandeurs d'asile et voisins, tout comme la nuit du film du CADA qui s'est tenue en novembre.

“ En plus d'héberger des réfugié.e.s, le centre de Massy accueille une permanence d'orientation sociale ouverte aux personnes étrangères de l'Essonne en situation de précarité. ”

Au sein de ces centres, notre vision de l'hébergement des personnes en exil est aussi en lien avec la volonté de partager et débattre sur les enjeux de la société française, comme ce fut le cas cette année sur la liberté d'expression et la laïcité.

Malgré certains efforts de l'Etat en 2016, on est encore loin du compte pour faire appliquer la loi qui prévoit que « toute personne sans abri a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence ». Les équipes en région ont été confrontées à la détresse de personnes étrangères (demandeurs d'asile, mineurs isolés étrangers, déboutés de l'asile, étrangers malades...) qui se retrouvent à la rue ou en situation de mal logement (rue, squat, abri de fortune...). En décembre, les équipes de **Bretagne / Pays-de-Loire** prennent la parole publiquement pour dénoncer des décisions de l'administration qui favorisent le tri entre migrants et la précarité. La Cimade démontre également que les expulsions de squat qui se sont multipliées en 2016 représentent un traitement plus sécuritaire qu'humain par l'Etat, car cela se fait trop souvent sans proposition d'hébergement digne. Dans le **Sud-Est**, les capacités d'hébergement sont saturées, ce qui a conduit par exemple à la réquisition d'une maison à **Gap** pour y accueillir des familles réfugiées, et la participation de La Cimade à la structuration d'un réseau local d'hébergement. Et à Tarbes, La Cimade a soutenu des familles non hébergées dans leur action d'envahissement de la cathédrale.

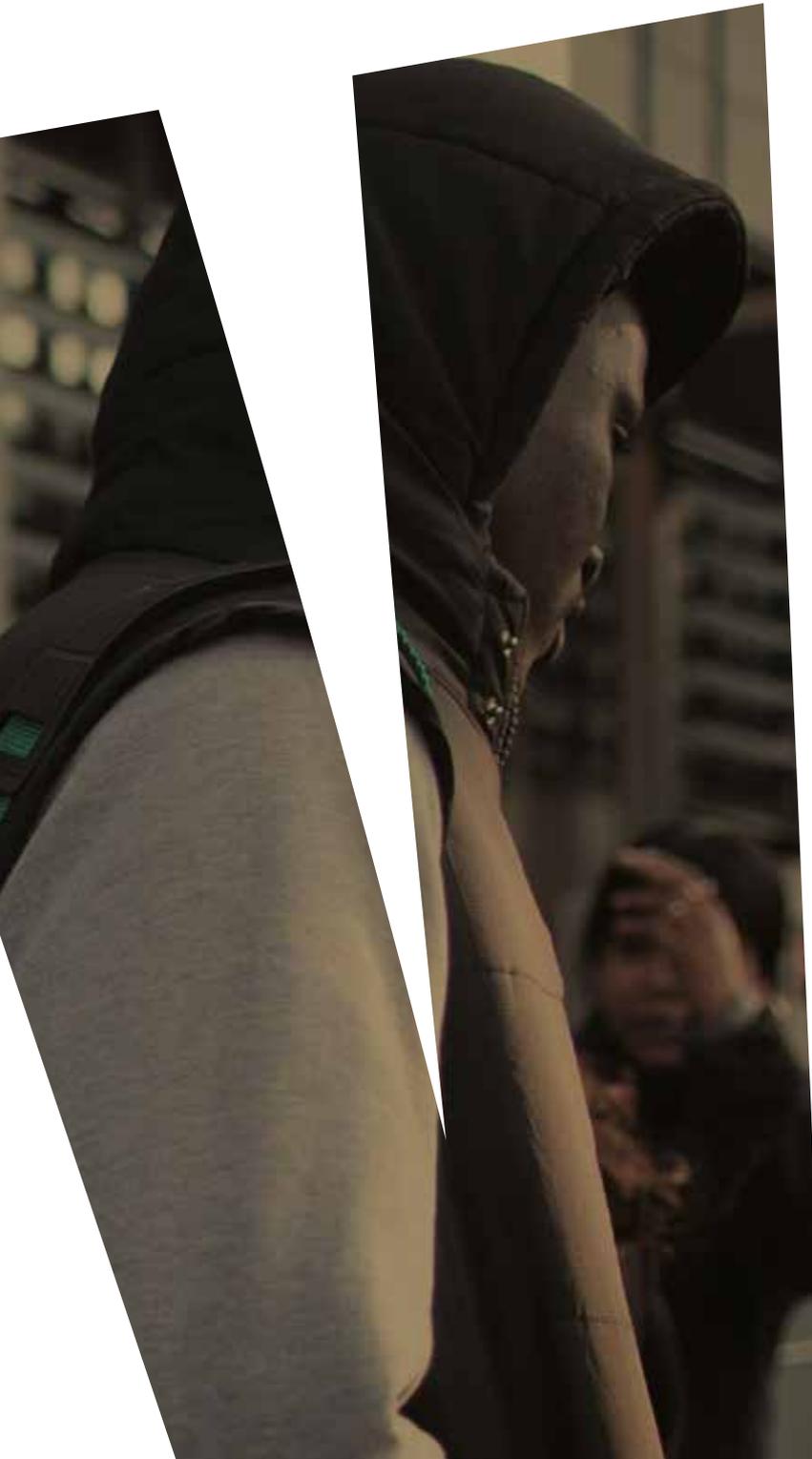
Enfin, cette année 2016 aura été marquée par un mouvement citoyen d'accueil de réfugiés et migrants, que ce soit à travers les réseaux Welcome ou Hospitalité dans le **Sud-Est**. Pour la seule **Vendée**, une soixantaine de personnes étrangères ont été accueillies en 2016 par des citoyens dont des membres de La Cimade, tandis que les groupes **d'Eymoutiers** et de **Peyrelevalde** ont participé à la création du réseau Montagne Accueil Solidarité (MAS) qui a hébergé une trentaine de personnes.



Créé dans les années 1970, le Centre de Massy a accueilli plus de **5 500** hommes, femmes, et enfants de plus de 100 pays.

En 2016, pas moins de **32** enfants ont été hébergés à Massy avec leurs familles.

Pour la seule ville de Nantes, plus de **200** migrants ont été recensés dans différents squats, dont des mineurs isolés.



La Cimade a continué son travail d'accompagnement des personnes victimes de violences. Au-delà des permanences et des efforts de formation sur cette question, La Cimade a renforcé son action de plaidoyer. La Cimade a été active lors des débats autour de la loi contre le système prostitutionnel et la nouvelle loi sur le droit au séjour des étrangers. Plus de 500 parlementaires ont ainsi été saisis pour soutenir des amendements. Au final, 4 dispositions de la loi sur le droit au séjour des étrangers concerne spécifiquement les victimes de violences, et 2 nouvelles dispositions ont été incluses dans celle contre le système prostitutionnel.

Nos équipes se sont engagées pour soutenir des demandes de protection de personnes en danger du fait de leur orientation sexuelle, de violences conjugales ou familiales ou pour fuir une situation de vendetta ou des pratiques traditionnelles telles que les mutilations sexuelles ou le mariage forcé. La Cimade a constaté en 2016 une meilleure prise en considération des demandes d'asile des personnes qui fuient des persécutions liées au genre. Mais les recours devant la Cour nationale de droit d'asile sont encore trop nombreux. On regrette par ailleurs que les femmes, lorsqu'elles font face à des persécutions spécifiques du fait d'être femmes, ne bénéficient toujours pas d'un statut de réfugié, mais d'une protection subsidiaire, statut bien moins protecteur que celui prévu par la Convention de Genève de 1951.

La réforme de l'asile n'a pas marqué de grand changement pour les victimes de violences liées au genre même si la loi indique clairement que la notion de persécutions liées au genre doit être prise en compte dans le motif de la Convention de Genève lié à l'appartenance à un groupe social. Par ailleurs, les travaux menés au sein de l'OFPRA, auquel La Cimade a participé, sur la traite des êtres humains et les violences faites aux femmes, vont dans le bon sens.

Si la nouvelle loi de mars 2016 relative au droit des étrangers en France a apporté des améliorations en faveur des personnes victimes de violences, dans la pratique, la loi est peu appliquée, et souvent méconnue. Pour les bénévoles de La Cimade, la question des preuves de violences a été centrale dans l'accompagnement de ces personnes. En effet, si certaines préfectures considèrent que les violences sont vraisemblables dès lors qu'il y a une plainte et un certificat médical, d'autres (bien plus nombreuses) exigent un divorce pour faute et une condamnation pénale de l'auteur des faits, ou une ordonnance de protection pour que la victime de violences puisse se voir délivrer un récépissé ou un titre de séjour.

**NOS ENGAGEMENTS
POUR LES FEMMES MIGRANTES
ET LES VICTIMES DE
VIOLENCES** 

Garantir une meilleure protection des femmes migrantes

Notre travail de plaidoyer a également permis que le Défenseur des droits mette en avant la situation des femmes étrangères victimes de violences dans son Livre blanc du mois de mai, et qu'au même moment la Commission nationale consultative des Droits de l'Homme reprenne, dans un avis, des recommandations de La Cimade pour assurer une meilleure protection des femmes migrantes victimes de violences.

Enfin, un groupe de salariés et bénévoles a rédigé en 2016 le guide pratique « La traite des êtres humains, mieux identifier et accompagner les victimes » qui a été diffusé dans toutes les régions et auprès des associations partenaires. Il s'est imposé comme un document utile. Les projets se sont enchaînés en 2017 : une journée nationale sur la traite des êtres humains en mars et un programme de formation. Cet axe de travail est porté dans plusieurs groupes locaux, particulièrement à **Nantes** et à **Montpellier** où des actions dédiées ont été mises en œuvre pour des personnes victimes de la traite des êtres humains.

“ **Notre engagement au sein du collectif Ensemble contre la traite des êtres humains, a permis d'obtenir des améliorations du plan national de lutte contre ce fléau, et une prise en compte, pour la première fois, de la situation des femmes migrantes dans le plan de lutte contre les violences faites aux femmes.** ”

Une prise en compte du genre dans nos actions

Consciente de l'importance de renforcer son soutien aux femmes migrantes, La Cimade a choisi en 2016 de mieux prendre en compte le genre dans ses actions et réflexions, et de mener à bien plusieurs projets importants, notamment des recommandations liées à l'accès à l'emploi des personnes étrangères.

Les discriminations qui les touchent sont encore plus fortes pour les femmes. Que ce soit dans l'accès aux droits, à la protection, à l'emploi ou à l'autonomie socio-économique. Réussir à mieux accompagner les femmes, notamment auprès de l'administration et la police, a donc nécessité de prendre conscience de cette spécificité du genre, de former et de fournir des outils adaptés.

Au sein de La Cimade, le groupe de travail « Genre » a proposé une perspective de genre dans l'analyse des migrations et dans nos pratiques d'accueil et d'accompagnement des réfugiés et migrants qui s'est concrétisée en avril par un document qui permet aux équipes de mieux intégrer le genre dans leurs actions. La Cimade a initié un plaidoyer mieux ciblé dans le cadre de la loi du 7 mars 2016, notamment pour proposer des critères moins stricts afin de permettre aux personnes d'accéder effectivement à leurs droits. A titre d'exemple, un amendement voté permet dorénavant aux deux parents d'un enfant malade d'accéder à un titre de séjour.

Par ailleurs, depuis 2015, La Cimade a travaillé sur l'accès à l'emploi des personnes étrangères et plus particulièrement des femmes migrantes. Malgré la loi qui est censée protéger contre les discriminations à l'embauche et au travail, ces pratiques perdurent : les femmes migrantes rencontrent des difficultés encore plus grandes, au croisement des discriminations liées à leur origine étrangère et au genre. En 2016, La Cimade a formulé 12 recommandations pour que l'accès à l'emploi et aux conditions de travail des personnes migrantes soient mieux respectés.

2 300 victimes de violences ont été conseillées et **750** personnes, dont une dizaine d'hommes, ont été accompagnées dans leurs démarches.

209 bénévoles ont été formés sur le genre, dont **64** sur les questions « violences ». Ils sont autant de personnes ressources dans les groupes locaux.

38 partenaires formés grâce à **2** formations : aux travailleurs sociaux de l'Association Promotion Initiatives Autonomes des Femmes (APIAF) en avril ; au personnel administratif et médical de l'Hôpital Delafontaine en juin.





Fermement attachée à l'universalité des droits et opposée aux logiques de tri entre les personnes étrangères, La Cimade a dû répondre en 2016 à une augmentation des demandes de soutien et de protection de mineurs isolés étrangers, de malades étrangers précarisés, ou encore de personnes de culture Rom. Face à cette détresse sociale et aux logiques d'exclusion, les équipes de La Cimade sont restées engagées pour garantir à ces personnes fragilisées un accès au droit et à la dignité, et interpeller les pouvoirs publics sur leur responsabilité.

Dans les 110 permanences juridiques et sociales de l'association, cela s'est traduit par des sollicitations délicates à gérer : mineurs isolés étrangers en errance, victimes de traite, femmes seules en grande précarité, familles à la rue ou en squat, etc... Même situation dans et autour des camps de Calais et de Grande-Synthe où La Cimade s'est concentrée sur l'accès aux droits.

En 2016, l'incapacité de l'État à apporter des réponses satisfaisantes à la situation de milliers de mineurs isolés étrangers a beaucoup mobilisé La Cimade. Autant pour répondre à la détresse de ces jeunes que pour rappeler le gouvernement à ses obligations. Aux quatre coins de la France, des mineurs isolés étrangers errent et sont placés en situation de vulnérabilité. Normalement, lors de leur arrivée dans un département, les jeunes étrangers isolés doivent être pris en charge pendant 5 jours, le temps d'une « évaluation » de leur minorité par l'Aide sociale à l'enfance. Si leur minorité est contestée, ils se retrouvent à la rue, et condamnés à errer ou squatter. La Cimade **Bretagne / Pays-de-Loire** a, comme d'autres régions, été souvent sollicitée directement par des mineurs étrangers ; et par des travailleurs sociaux démunis face à la situation des jeunes isolés. Et même dans les situations où la minorité a été confirmée, les jeunes sont trop souvent mal accompagnés, laissés dans des hôtels sans suivi, sans scolarisation, sans distribution de vêtements ou de repas quotidien.

Pour le seul groupe **d'Angers**, 40 jeunes sont venus frapper à la porte de La Cimade. Les bénévoles les ont accompagnés pour saisir le juge des enfants, trouver un avocat, une adresse, faire des démarches scolaires, d'hébergement. A **Nice** cette fois, les bénévoles ont été très impliqués dans le soutien aux mineurs isolés, malmenés aux abords de la frontière franco-italienne. Dans de nombreuses régions, ce travail se fait avec des partenaires associatifs comme RESF, Médecins du Monde ou le Secours catholique. Comme par exemple à **Alençon** (Orne) dans un groupe de travail Accompagnement des mineurs et jeunes majeurs, à **Orléans** au sein du collectif COJIE ou à **Poitiers** avec l'association locale Mine de Rien.

**NOS ENGAGEMENTS
POUR LES PERSONNES LES PLUS
FRAGILISÉES**



Enfin, sur le littoral nord, notamment à Grande-Synthe, des dizaines de mineurs isolés étrangers sont laissés sans solution par l'État. En octobre, puis en décembre, La Cimade **Nord-Picardie** a interpellé publiquement le Conseil départemental du Nord sur le sort de 28 mineurs en danger. L'occasion de s'inquiéter de la situation des mineurs non accompagnés dans le camp de Grande-Synthe, et leur vulnérabilité accrue par la présence de réseaux de passeurs. Au total, sur l'année, 70 « informations préoccupantes » sur des mineurs isolés ont été adressées au Conseil départemental du Nord et au procureur de la République. Dans la même région, La Cimade a organisé 3 sessions d'informations collectives sur les droits des mineurs isolés pour les associations de terrain, et a continué à diffuser son « Guide pratique sur les demandes d'asile et de titre de séjour » pour les mineurs isolés.

Au plan national, La Cimade s'est engagée avec ses alliés contre les logiques administratives de non-reconnaissance de leur minorité qui a touché et donc précarisé des centaines de jeunes. Des dizaines de recours devant la justice ont été déposés en leur faveur, permettant régulièrement de débloquer des situations délicates.

“ Des dizaines de recours devant la justice ont été déposés par La Cimade et ses alliés pour contraindre les collectivités à assumer leur devoir de protection des mineurs isolés étrangers laissés en situation de vulnérabilité extrême. ”

Camps, bidonvilles, errance

Parmi les plus vulnérables, des personnes Roumaines, Bulgares ou d'autres pays d'Europe centrale et orientale et que l'on appelle Roms ; dont les bidonvilles ont été régulièrement détruits par les forces de l'ordre, et dont les droits, notamment la scolarisation des enfants, sont encore très précaires. Au-delà de notre participation au collectif Romeurope, des groupes de La Cimade ont été fortement engagés dans la défense des droits des personnes dites Roms. Ce fut le cas en **Languedoc-Roussillon**, où La Cimade mène un projet d'accompagnement global avec des personnes de culture Rom de **Montpellier, Sète et Béziers**. Avec des objectifs précis : favoriser l'accès aux droits notamment au logement et à la santé, l'apprentissage des règles de vie communes en France, et bien entendu la scolarisation des enfants. Dans la région **d'Aix-Marseille**, les équipiers de La Cimade ont également apporté un soutien à des personnes Roms, et ont mené un travail de plaidoyer en direction des mairies.

La Cimade a su répondre à l'enjeu de l'accès aux droits des personnes en besoin de protection présentes sur le **littoral nord**, particulièrement à Grande-Synthe. En juillet, une cellule d'accès aux droits a été mise en place avec une salariée et un groupe de bénévoles de La Cimade, grâce au soutien de la Fondation Abbé Pierre. Enfin, à **Mayotte**, après la destruction de maisons de migrants comoriens par des habitants, La Cimade est intervenue avec d'autres associations pour obtenir des autorités des solutions de relogement de plusieurs familles. La réponse a été tardive et précaire puisque près de 30 personnes ont été placées dans un gîte insalubre au centre de l'île.

Au moins **6 200** mineurs isolés étrangers ont été pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) des départements, mais des centaines d'autres sont restés sans protection.

Près de **9 000** enfants et adolescents, majoritairement de culture Rom, vivent dans des bidonvilles en France métropolitaine.

410 personnes de culture Rom concernées par l'accompagnement global mené en Languedoc-Roussillon par La Cimade.





La fermeture des frontières de l'Europe s'est intensifiée en 2016. Ce choix politique a des conséquences humaines dramatiques : tri des personnes, morts en mer ou au pied des murs de l'Europe. Les routes empruntées par les migrant.e.s sont de plus en plus dangereuses. Pour alerter, faire évoluer ces politiques et soutenir les personnes dans leur parcours migratoire, La Cimade a mené des actions de solidarité internationale, notamment au sein du collectif Loujna Tounkaranké, et a renforcé son travail sur les politiques européennes.

L'année 2016 a été la plus meurtrière en Méditerranée pour les personnes qui ont tenté d'atteindre l'Europe. Face à cette tragédie, La Cimade a coordonné plusieurs actions avec la coalition Boats 4 People, notamment l'outil de sensibilisation « Morts et disparus, la mer Méditerranée : une mer devenue frontière » et une journée de décryptage et d'échanges à Strasbourg « Mer Méditerranée : quels enjeux pour les migrations ? ».

En 2016, les États de l'Union européenne (UE) ont continué à fermer leurs frontières et à renforcer les processus d'externalisation afin d'empêcher des arrivées sur leur territoire. Ils ont mis en place de nouvelles collaborations avec des pays tiers, dont la déclaration UE-Turquie du 18 mars a été la meilleure illustration. Cela s'est également traduit par des partenariats avec l'Afghanistan ou encore le Mali, le Sénégal, le Niger ou l'Éthiopie. La Libye, malgré le chaos qui y règne, demeure également un pays clé pour les États européens en termes de coopération. L'UE exige des pays de l'autre rive de la Méditerranée, d'empêcher les personnes de quitter leur pays d'origine ou de transit vers l'Europe et de faciliter les expulsions des personnes qui auraient réussi à atteindre le continent européen. Dans ce contexte, le collectif Loujna Tounkaranké, cofinancé par l'Agence française de développement (AFD) dans le cadre d'un projet géré par La Cimade, a réalisé en 2016 des missions de terrain aux frontières Niger-Mali, Mauritanie-Sénégal et une mission d'urgence à Agadez (Niger) afin de collecter des données sur la situation des personnes en migration à ces frontières.

**NOS ENGAGEMENTS
POUR LES DROITS DES
MIGRANTS
DE CHAQUE CÔTÉ DES FRONTIÈRES
DE L'EUROPE**



Des missions d'enquête ont également eu lieu en France, sur le littoral normand et à la frontière italienne, où les personnes migrantes sont en situation de vulnérabilité suite à la recrudescence des contrôles.

En 2016 également, le mandat de l'agence des garde-côtes et garde-frontières Frontex a été considérablement renforcé, avec des moyens matériels et financiers augmentés. Les frontières extérieures sont de plus en plus surveillées tandis qu'au sein même de l'espace Schengen, des contrôles aux frontières ont été rétablis et des grillages et des murs ont été construits. A Vintimille, Calais, Subotica (à la frontière entre la Serbie et la Hongrie), des personnes en quête de protection sont bloquées et livrées à elles-mêmes dans des conditions de vie déplorables. Dans le **Nord** et le **Sud-Est** de la France, La Cimade a pu apporter un accompagnement à des centaines de personnes exilées.

Suite à des missions de terrain menées avec des associations partenaires en Italie, en France et au Maroc, La Cimade a publié en juin le rapport « Frontières européennes : défense d'entrer ? » et a organisé une journée de décryptage à **Lille** qui a réuni près de 200 personnes. Ce travail de collecte de données et d'analyse a permis de nourrir des formations internes sur les enjeux actuels aux portes de l'Europe qui ont eu lieu à **Rennes, Colmar, Montpellier et Paris**. L'occasion pour les bénévoles de renforcer leur analyse et leurs capacités à mener des actions de sensibilisation vers le grand public. De plus, les bénévoles de l'association ont eu l'occasion d'approfondir leurs connaissances du droit européen.

“ Avec nos partenaires du collectif Loujna Tounkaranké et du réseau Migreurop, nous sommes en plus grande capacité d'enquêter et de dénoncer l'impact des politiques migratoires, et de soutenir les migrant.e.s confronté.e.s à des chemins d'exil toujours plus dangereux. ”

Les politiques migratoires européennes, enjeu crucial

Autre enjeu pour La Cimade : suivre et influencer les politiques européennes. Des rencontres ont eu lieu avec des représentants de l'Union européenne, du Conseil de l'Europe et du Parlement européen pour porter nos préoccupations et propositions en faveur des droits des personnes migrantes. Cela a également débouché sur la diffusion pour les militants d'un bulletin dédié aux enjeux européens. De plus, La Cimade a veillé à porter un travail de plaidoyer sur les questions migratoires européennes et internationales au niveau des autorités françaises, notamment lors de ses rencontres avec des représentants du gouvernement et du Parlement.

Reconnue pour son expertise sur les migrations internationales, La Cimade a été sollicitée par différentes institutions et universités pour des formations d'étudiants, de travailleurs sociaux, etc.

Enfin, dans la continuité de son engagement pour la paix en Palestine, La Cimade a maintenu son soutien aux défenseurs des droits en Israël et en Palestine : dénonciation d'une loi israélienne menaçant des ONG, dénonciation de la multiplication en France des procédures judiciaires et policières à l'encontre du mouvement de solidarité avec le peuple palestinien.

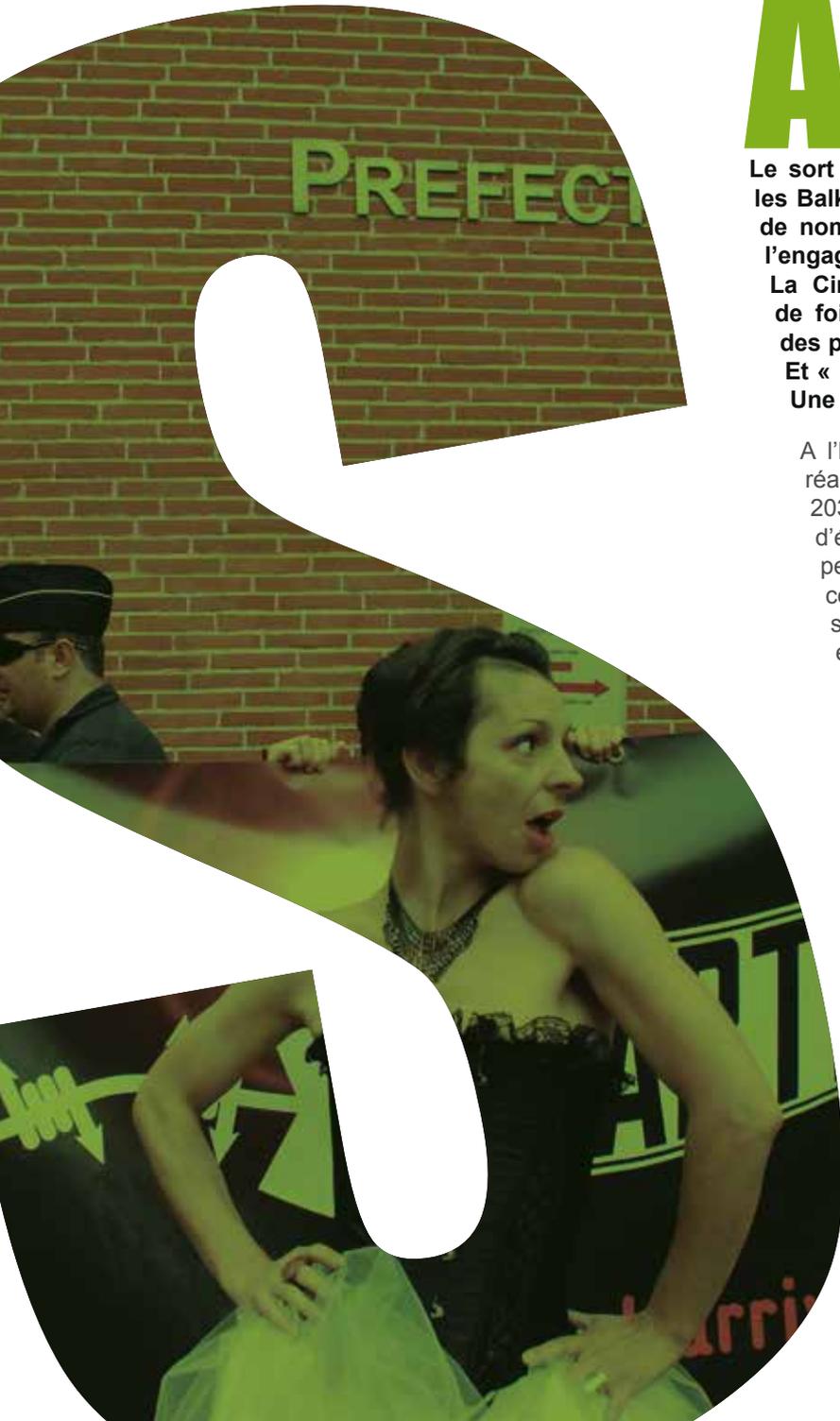


Au moins **5 098** personnes migrantes ont perdu la vie en Méditerranée en 2016 en tentant de trouver refuge en Europe.

Seuls **17 903** demandeurs d'asile ont été relocalisés de Grèce et d'Italie depuis septembre 2015 (sur un engagement initial de l'UE de 160 000).

330 millions d'euros, c'est le budget 2017 de Frontex, dont le mandat a été considérablement renforcé en 2016.

En décembre 2016, **1 400** migrants sont raflés et expulsés d'Alger vers le désert sahélien.



Alerter les médias, faire comprendre, sensibiliser, mobiliser les citoyens, inviter à l'engagement. La Cimade a, dans sa mission sociale, le devoir de ne pas se taire face aux injustices envers les personnes étrangères. Dans un contexte où les partisans du repli sur soi ont gagné de l'influence, La Cimade a pris sa part en 2016 dans cette bataille de l'opinion pour un accueil digne en France et en Europe.

Le sort réservé notamment aux personnes réfugiées et migrantes en mer Méditerranée, dans les Balkans, dans les camps, a continué de susciter beaucoup d'émotions dans l'opinion, avec de nombreuses initiatives de citoyens, d'artistes, de collectivités, qui sont venues renforcer l'engagement des associations.

La Cimade a su innover avec la campagne « Moving Gesture » vue plus de 6 millions de fois sur Facebook, avec les « Charter Awards » ou encore avec les versions digitales des petits guides de sensibilisation. Dans les groupes locaux, les initiatives sont nombreuses. Et « Migrant'Scène » en a été le point d'orgue : expositions, concerts ou encore ciné-débats. Une grande diversité qui touche chaque année d'avantage des publics jeunes.

A l'heure du bilan 2016, on peut retenir qu'au moins 1 040 actions de sensibilisation ont été réalisées par les équipes de La Cimade. Et derrière ce chiffre global, une grande variété d'activités : 203 conférences-débats, 99 expositions ou encore 268 animations basées sur des techniques d'éducation populaire. Cette effervescence aura permis de toucher directement près de 60 000 personnes, dont au moins 9 800 jeunes et scolaires. Pour la seule région **Nord-Picardie**, 1 300 collégiens et lycéens ont été sensibilisés par les équipes. Cette volonté de toucher un public jeune s'est également traduite en **Alsace** par 6 interventions de La Cimade sur le sort des mineurs isolés étrangers dans le cadre de l'évènement « Le Mois de l'Autre ».

Point d'orgue de nos efforts de sensibilisation, le festival Migrant'Scène a été porté par 55 groupes locaux. Impossible de citer toutes les animations organisées tant elles sont nombreuses, mais en un mois près de 24 000 personnes y ont participé. L'occasion notamment d'informer sur la réalité des migrations avec par exemple une utilisation importante de l'exposition « Justes solidaires », comme dans la région **Centre-Ouest** à **Tours, Langeais, Poitiers, Gençay et Niort**.

**NOS ENGAGEMENTS POUR INFORMER ET
SENSIBILISER
LES CITOYENS**



En **Île-de-France**, c'est une multitude d'opérations qui sont menées : participation au « Festival du film des Droits de l'Homme » à Paris, aux événements du collectif de conteurs « Xclus », à des conférences en direction de bibliothécaires ou d'étudiants. L'occasion également d'utiliser un outil de photo-langage sur les migrations développée par La Cimade régionale.

Sur le web comme dans les écoles

Présent sur le web, le festival est largement relayé dans la presse régionale et place donc la question des migrants dans l'espace public. Autre engagement significatif : la réédition du petit guide « Lutter contre les préjugés sur les migrants », diffusé à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires, et le développement d'une version digitale.

La Cimade est très présente dans les écoles, avec notamment l'animation « Parcours de migrants », mais aussi en amenant le témoignage de personnes migrantes au sein des établissements. Ainsi, à **Nantes**, deux mineurs isolés sont venus à la rencontre des élèves. A la satisfaction d'un professeur d'histoire-géographie : « Tant que j'aurai à traiter des migrations, je ferai appel à La Cimade ».

Les réseaux sociaux et les artistes contre la xénophobie

Souvent décriés, les réseaux sociaux, notamment ceux animés par La Cimade, ont joué un rôle positif pour exprimer un soutien direct aux personnes réfugiées et migrantes. Les réseaux sociaux de La Cimade ont connu une très forte activité, et une augmentation significative d'abonnés : près de 15 000 abonnés sur Twitter et plus de 45 000 sur Facebook. Tout comme le site Internet lacimade.org qui a attiré 60 000 visiteurs uniques par mois en moyenne. La Cimade a renforcé sa présence sur le digital avec la campagne « Moving Gesture », conçue avec l'agence Disko et le soutien de Facebook, qui a permis de toucher plus de 6 millions de personnes à travers un dispositif vidéo sur Facebook : le portrait de deux femmes et un homme en proie aux obstacles de l'exil, l'absence de titre de séjour et la précarité.

Les régions de La Cimade sont de plus en plus présentes sur les réseaux sociaux, avec au moins 25 groupes locaux relayant leurs actions sur des pages Facebook, à l'instar de la **Bourgogne** qui a déployé sa campagne choc « #BeHumanNow » sur les réseaux sociaux et sur les abribus de **Dijon**.

Car les équipes de La Cimade font preuve d'originalité et de ténacité pour mener à bien des actions de sensibilisation. Le groupe local du **Morbihan** a par exemple organisé 6 ciné-Cimade avec une moyenne de 150 spectateurs. A **Mayotte**, les activités de « Migrant'Scène » ont intégré show hip-hop et exposition photographique sur les victimes des décasages. De nouveaux partenariats ont été mis en œuvre, comme au musée Fabre à **Montpellier** où une plasticienne a animé des ateliers avec 30 réfugiés. A **Sète**, le printemps des photographes a accueilli une exposition montrant le quotidien des familles de la communauté Rom dans un bidonville.

La Cimade a continué en 2016 à investir dans l'information avec la publication de quatre numéros de « Causes communes », porté par une équipe rédactionnelle de bénévoles, qui ont notamment produit des dossiers sur les réfugiés climatiques, ou les Chibanis, les migrants oubliés.

A noter également que des adhérents de La Cimade continuent à participer aux « Cercles de silence ». Ces mobilisations ont été complétées par les soutiens aux « délinquants solidaires », poursuivis par les autorités pour avoir aidé des personnes étrangères.

Enfin, cet effort de sensibilisation est aussi dirigé vers le milieu ecclésial avec des débats autour des missions de La Cimade par exemple à **Strasbourg** ou **Colmar**, ou encore à travers la présence à l'Assemblée du désert dans les **Cévennes** qui commémorait cette année « Les réfugiés protestants de la Révocation ».



Près de **60 000** personnes, dont **980** jeunes et scolaires, ont été touchées grâce à **1 040** actions de sensibilisation.

55 groupes locaux ont participé au festival Migrant'Scène (festivalmigrantscene.org) qui a touché près de **24 000** personnes (il en touchait 13 000 en 2014).

Au moins **931** reprises de La Cimade dans la presse nationale et régionale, soit **77** articles par mois en moyenne.

24 communiqués de presse diffusés.

1 400 000 pages vues sur lacimade.org



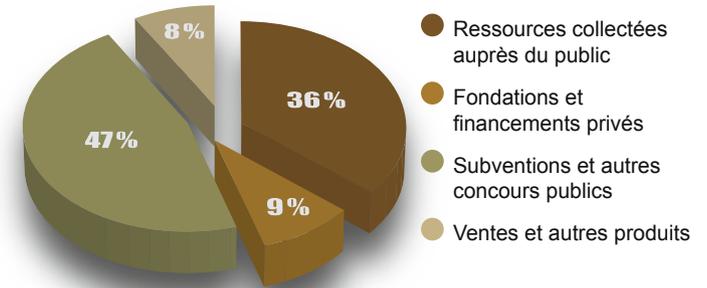
NOS ENGAGEMENTS FINANCIERS

Dans la continuité de 2015, l'année 2016 a été marquée par une augmentation de l'activité de La Cimade en réponse aux défis de l'accueil des personnes réfugiées et migrantes. Les dépenses engagées pour les missions sociales atteignent 6,5 M€, un volume inégalé si on y ajoute la valorisation des bénévoles qui se situe (dans une hypothèse basse) à 4,7 M€. Ce très fort engagement des militants bénévoles de La Cimade représente un apport inestimable dans la réalisation de notre mission sociale. 88% des dépenses financées par le public sont ainsi affectées directement à l'accompagnement et à l'aide des personnes réfugiées et migrantes.

En 2016, la première source de financements de La Cimade provient des fonds publics français (47%), tandis que les ressources privées, notamment celles collectées auprès du public, représentent 45% et sont en augmentation sensible. Cette mobilisation des donatrices et donateurs, mais également de fondations privées, a été essentielle pour permettre à La Cimade d'assumer l'augmentation des demandes des personnes réfugiées et migrantes. Qu'ils en soient remerciés.

Une augmentation des ressources et des dépenses maîtrisées ont donc assuré un résultat d'exploitation équilibré, majoré au global par des recettes exceptionnelles qui ont permis de dégager un excédent de 0,8 M€ sur l'exercice 2016, et donc renforcer les fonds associatifs, garantis de notre pérennité et notre indépendance. Pour autant, La Cimade reste vigilante autant sur le niveau de subventions publiques (de fait, plusieurs conseils régionaux ayant changé de majorité politique en 2015 ont annulé des subventions significatives) que sur celui de la générosité du public (l'année 2017 marquée par des incertitudes politique et sociale n'apparaissant pas favorable).

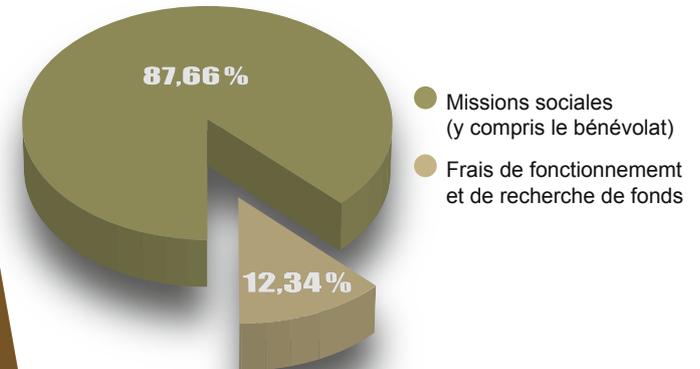
Origine des ressources



Les financements de l'État représentent presque la moitié (47%) des ressources courantes de La Cimade.

Les ressources collectées auprès du public et utilisées en 2016 ont été de 3 485 941 €, en augmentation par rapport à 2015. Cette hausse est principalement due à un niveau important de legs et dons exceptionnel (0,7 M€).

Répartition des emplois



Le volume des emplois (hors bénévolat) s'élève à 8,9 M€, soit 0,4 M€ au-dessus des dépenses réalisées en 2015.

Les missions sociales de l'association restent de loin le premier poste d'affectation et d'utilisation des ressources publiques et privées. Les frais d'appel à la générosité représentent 0,4 M€ tandis que les frais de fonctionnement, essentiels à la bonne marche de l'association, sont de 1,3 M€.

Le bilan financier

en millions d'€	31/12/16		31/12/15	
	Brut	Amortiss. Provisions	Net	Net
ACTIF				
I - ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	0,20	0,13	0,07	0,06
Immobilisations corporelles	4,86	3,23	1,63	1,71
Immobilisations financières	0,31	0,00	0,31	0,29
TOTAL I	5,37	3,37	2,01	2,07
II - ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours	0,03	0,00	0,03	0,03
Créances d'exploitation	1,73	0,01	1,73	1,79
Valeurs mobilières placement	0,13	0,00	0,13	0,12
Disponibilités	3,75	0,00	3,75	2,85
Charges constatées d'avance	0,02	0,00	0,02	0,02
TOTAL II	5,67	0,01	5,66	4,81
TOTAL GENERAL	11,04	3,37	7,67	6,87

L'actif :

L'actif est la valorisation comptable des possessions de La Cimade au 31 décembre 2016.

L'**actif immobilisé** représente le **patrimoine** de La Cimade. Il s'élève au 31 décembre 2016 à **2,01 M€** contre 2,07 M€ au 31 décembre 2015. Le patrimoine brut a augmenté (+0,1 M€) en 2016 du fait d'investissements (informatique, site internet, etc...). Il continue à s'amortir.

L'**actif circulant** progresse à **5,66 M€** par rapport à 4,81 M€ à fin 2015.

Le poste **autres créances** (ce qui est dû à La Cimade) a légèrement diminué de 0,05 M€ pour atteindre **1,73 M€**, en même temps que progressent les recettes (dons, subvention...) cette année.

Le **gain de trésorerie**, qui se lit dans les **disponibilités** passées de 2,85 M€ à **3,75 M€** en un an, provient : de l'excédent de 0,88 M€, de l'encaissement des legs (mis en engagement à réaliser), mais également du soutien de fondations privées (mis en engagements à réaliser ou produits constatés d'avance).

en millions d'€	31/12/16		31/12/15	
	Net		Net	
PASSIF				
I - FONDS ASSOCIATIFS				
Fonds propres	3,21		2,33	
Autres fonds	1,10		1,16	
TOTAL I	4,31		3,49	
II - PROVISIONS pour risques et charges				
Provisions pour risques	0,03		0,04	
Provisions pour charges	0,68		0,54	
TOTAL II	0,71		0,58	
TOTAL III - FONDS DEDIES	0,61		0,59	
IV - DETTES et PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
Dettes	1,31		1,30	
Produits constatés d'avance	0,73		0,92	
TOTAL IV	2,04		2,22	
TOTAL GENERAL	7,67		6,87	

Le passif :

Le passif du bilan représente les réserves de La Cimade et ses engagements vis-à-vis des tiers.

Après une année 2015 déjà marquée par un **résultat positif**, La Cimade renoue donc avec un équilibre financier encourageant après des années de déficit structurel. Cet excédent permet de renforcer les **fonds propres** à hauteur de **4,31 M€**.

Les **provisions pour risques et charges** progressent à **0,71 M€**. Elles proviennent principalement de l'augmentation de provisions pour des indemnités de départ.

Les **fonds dédiés**, sommes reçues mais destinées à financer des activités au-delà de 2016, ont augmenté par rapport à 2015 à **0,61 M€**, du fait de la non utilisation de certains fonds fléchés vers des actions de solidarités internationales.

Les dettes et produits constatés d'avance sont en diminution à **2,04 M€** contre 2,22 M€ il y a un an. C'est le fait de la diminution des produits constatés d'avances (-0,19 M€).



Toutes ces informations sont issues des **comptes annuels et du rapport de gestion 2016 approuvés par l'Assemblée générale de La Cimade du 24 juin 2017**. Les comptes 2016 ont été certifiés sans réserve par le commissaire aux comptes de l'association Hoche Audit.

Le rapport de gestion présente également les comptes de la Fondation Cimade, créée en 2008 sous l'égide de la Fondation du Protestantisme.



La Cimade est membre du Comité de la Charte du Don en confiance et à ce titre s'engage à respecter quatre principes fondamentaux : **une gestion désintéressée, une rigueur de gestion, la qualité de sa communication et la transparence financière**.

L'agrément de La Cimade a été renouvelé par le Comité de la Charte du Don en confiance en novembre 2016 pour une période de trois ans.



L'équipe salariée de La Cimade est au cœur du projet de l'association. Déployés en métropole et en Outre-mer, les 106 salariés mettent en œuvre la mission sociale aux côtés des 2 000 bénévoles. La politique de Ressources humaines est construite autour de l'accord collectif d'entreprise de janvier 2004, ses avenants, et une grille des salaires par catégorie, révisée chaque année. En matière de ressources humaines, les priorités de La Cimade sont la diversité, la mobilité, l'équité et l'égalité entre femmes et hommes comme garantie d'un traitement uniforme pour toutes et tous. Ces principes sont appliqués tout au long du parcours des collaborateurs et collaboratrices de La Cimade, et une attention particulière est portée sur la question du bien-être au travail et de la formation professionnelle.

Le personnel, présent au siège à Paris, dans les régions, dans les centres de rétention et en Outre-mer, est composé de 106 professionnels, dont 73% de femmes. Cette supériorité numérique se constate dans toutes les catégories professionnelles. Au 31 décembre 2016, sur 106 salariés, 16 sont titulaires de contrats à temps partiel, qui sont majoritairement occupés par des femmes (81%).

En 2016, La Cimade a accueilli 29 stagiaires dont la durée moyenne de stage a été de 3 mois (pour rappel, la gratification est obligatoire pour les stages de plus de 2 mois consécutifs). Parmi ces stagiaires, 28 ont été accueilli(e)s en région, avec un nombre important d'élèves avocats et d'étudiants en Droit. Un stagiaire a été accueilli au siège à Paris, au sein du pôle Asile.

L'ensemble des salariés est représenté par la Délégation unique du personnel élue. Les échanges entre la Direction et la Délégation unique du personnel ont lieu chaque mois, et permettent d'avancer dans l'intérêt de La Cimade et de ses salariés. En 2016, le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) s'est réuni chaque trimestre. Plusieurs visites de locaux ont permis de rappeler des règles en matière de conditions matérielles de travail.

Les négociations annuelles obligatoires de 2016 ont débouché sur une augmentation collective des salaires, la prise en charge des frais de transport des salariés et des stagiaires au-delà du minimum légal, ainsi que le maintien d'un budget consacré au plan de formation au-delà de la contribution légale obligatoire.

**NOS ENGAGEMENTS
AUPRÈS DE NOS
ÉQUIPES**



L'année 2016 a également permis de faire avancer des chantiers importants : classification des emplois et barème de rémunération ; document unique d'évaluation des risques professionnels ; prévention des risques professionnels ; entretiens annuels ; révision de l'accord collectif en vigueur depuis 2004 ; et formations collectives.

Une politique de formation diversifiée

L'offre de formation à La Cimade s'est concentrée en 2016 sur l'accompagnement des salariés dans l'organisation et l'exécution de leurs missions. Un accompagnement est porté par le service Ressources humaines visant à favoriser les parcours individuels de formation.

Les orientations en matière de formation en 2016 ont été de :

- Développer une politique de prévention active en matière de sécurité et de bien-être au travail (sensibilisation aux risques psychosociaux : conditions de travail, gestion des conflits, gestion du stress, etc.).
- Accompagner les salariés dans l'organisation et l'exécution de leurs missions sur des thématiques communes (recherche de financements, gestion de projets) ou en accompagnement des responsables d'équipes dans leur rôle de management.
- Favoriser la reprise d'un poste de travail suite à une absence de longue durée.
- Favoriser la prise régulière des heures acquises dans le cadre du compte personnel de formation (CPF) à travers des formations qualifiantes ou un accompagnement à la Validation des acquis de l'expérience (VAE).

« L'année a été marquée par l'ouverture d'un chantier de réorganisation interne. Et le service Ressources humaines a renforcé sa mission d'écoute et sa disponibilité afin de maintenir une relation de confiance avec les salariés et les Instances Représentatives du Personnel. »

En 2016, 46 salariés ont été formés, pour un budget de 30 265 €, grâce à 21 actions de formations équivalentes à 80 jours de formation. Cette année, les salariés les plus formés sont ceux de la catégorie 3 qui représentent 43 % des personnes en formation, suivis des catégories 1 et 2 qui représentent 47 % des personnes en formation.

Par ailleurs, 3 actions collectives ont été organisées sur les thèmes de la gestion d'équipe, de la gestion de projets, et de la sécurité. Dans le cadre du compte personnel de formation (CPF), des actions individuelles telles que des cours de langues, ou des formations bureautiques, ont été réalisées. Ces formations donnent lieu à un titre certifiant ou diplômant. Par ailleurs, deux salariés ont bénéficié d'une période de professionnalisation, leur permettant ainsi d'accéder à des formations universitaires et qualifiantes de longue durée en alternance. Enfin, un congé individuel de formation (CIF) a été accordé par Uniformation, ainsi un salarié de plus a pu bénéficier d'une formation diplômante.



Au 31 décembre 2016, **106** salariés (29 hommes et 77 femmes) constituent l'équipe de La Cimade.

En 2016, **46** salariés - **34** femmes et **12** hommes - ont bénéficié d'une formation.

95 salariés ont un contrat à durée indéterminée (CDI). Les 11 CDD sont occupés à **91%** par des femmes.

16 sur **106** sont titulaires de contrats à temps partiel.

L'ancienneté moyenne toutes catégories confondues est de **5,7** ans.



Nos soutiens publics :

Agence Française de Développement (AFD) / Commissariat général à l'égalité des territoires - CGET / Direction de l'accueil, de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité – DAAEN (Ministère de l'intérieur) / Direction générale de la Santé – DGS (Ministère de la santé) / Haut-commissariat aux réfugiés / Ministère des Droits des femmes / Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports – FDVA / SADJAV et Direction de l'administration pénitentiaire (DAP) (Ministère de la Justice) / Ministère de la Culture et de la Communication / Et plusieurs parlementaires qui ont soutenu notre travail.

Nos partenaires privés :

Boats 4 People / Fondation Abbé Pierre/Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme / Fondation de France / Fondation des Droits de l'Homme / Fondation EDF / Fondation JM Bruneau / Fondation Un monde par tous / Fonds de dotation Inkermann / Tolkien Trust / UEPAL - Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine.

LA CIMADE REMERCIE

SES PARTENAIRES

P principale organisation non gouvernementale française à intervenir auprès des personnes migrantes et réfugiées, La Cimade fait le choix de travailler régulièrement avec d'autres associations internationales, nationales et locales afin de renforcer l'impact de ses interventions. La Cimade a en effet dans son ADN de favoriser la collaboration, le soutien, l'intelligence collective, la complémentarité au sein du monde associatif et de la société civile en général. Rien ne se ferait sans nos partenaires associatifs, mais également sans nos soutiens financiers : **pouvoirs publics, collectivités territoriales, fondations privées et entreprises. Merci à eux.** Merci également aux donatrices et aux donateurs qui nous ont apporté leur confiance et garantissent ainsi notre indépendance. Merci enfin à toutes celles et ceux qui, en France et ailleurs, ont contribué à renforcer la solidarité active auprès des personnes migrantes et réfugiées. Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés.

Alsace-Lorraine

Nos partenaires financiers : CDAD (Conseil départemental de l'accès aux droits) / UEPAL (Union des églises protestantes d'Alsace et de Lorraine) / Ville de Colmar / Ville de Mulhouse / Ville de Strasbourg / Nombreuses paroisses protestantes et catholiques.

Strasbourg

Autres partenaires : Association Etage - Club des Jeunes / ASTU / Caritas / Casas / Centre Social Protestant / Cercle du silence / Collectif Judéo arabe pour la Palestine / Collectif pour une autre politique migratoire européenne (Pastorale des migrants, CCFD-Terre solidaire, TEJE, Vie Nouvelle) / CIDFF (centre d'information des droits des femmes et de la famille) / Conseil des résidents Etrangers / La FEP Grand Est / Le Nid / Les amoureux au ban public / Médecins du Monde / Paroisses protestantes / Paroles sans frontières / Planning familial / Secours Populaire / Semis / SOS femmes solidarités.

Colmar

Accès / Adoma (CHRS et CADA) / Appuis / Caritas / Conférences Saint Vincent de Paul / Croix-Rouge / Entraide protestante / Espoir / Les tournesols / Manne / Restos du Cœur / Secours Populaire.

Sélestat

Arsea Sélestat / Association ASF gérant le CADA de Sélestat Benfeld / Association 100 pour 1 Centre Alsace / Caritas / Conseil général / Croix-Rouge / Le CCAS / Le collectif aide aux migrants de Sainte Marie aux Mines / Les paroisses catholiques et protestantes de Sélestat et de Villé / Les tournesols.

Mulhouse

Association d'aide aux demandeurs d'asile (AADA) / Association Franco Syrienne / LDH / Restos du cœur / Université de Haute Alsace / Urgence Welcome.

Nancy

Amnesty international / RESF.

Auvergne-Limousin

Nos partenaires financiers : Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE) / Conseil départemental du Puy-de-Dôme / Ville de Clermont-Ferrand / Ville d'Eymoutiers.

Autres partenaires : ACAT / Atelier logement solidaire (ALS) / Église protestante Unie / Le MAS (montagne accueil solidarité) / LDH / Les Amoureux au ban public / Les mains ouvertes (insertion) / RESF / Secours Catholique / Secours Populaire.

Les partenaires du festival Migrant'scène à Clermont-Ferrand : Cinéma «le Rio» / Faculté de droit / Festival «Sauve qui peut le court métrage» / L'équipe Saint Vincent / Librairie Les Volcans / Librairie Esprit BD / l'UNEF / Lycée Sidoine Apollinaire.

Bretagne / Pays-de-Loire

Nos partenaires financiers : Conseils départementaux de Loire-Atlantique et d'Ille-et-Vilaine / Conseil régional des Pays-de-Loire / Direction interrégionale des

Services Pénitentiaires de Rennes / DRJSCS des Pays-de-Loire et de Bretagne / Fondation Abbé Pierre de Bretagne / Nantes métropole / Villes de La Roche-sur-Yon, Nantes, Rennes, Vannes.

Nos autres partenaires - Dans les Pays de la Loire : Aides / Gasprom / Ligue des Droits de l'Homme / Maisons des Citoyens du Monde / Médecins du Monde / MRAP / Pastorale des Migrants / Radio Jet FM / RESF / Réseau Welcome / Secours Catholique / Et plusieurs maisons de quartier à La Roche-sur-Yon.

En Bretagne : Acrimed / Asti de Saint-Brieuc / Cridev / Emmaüs / Maison Internationale de Rennes / MRAP / RESF / Radio Canal B / Secours Catholique / Si on s'alliait ? / Survie 35 / Et plusieurs centres sociaux à Rennes.

Centre-Ouest

Nos partenaires financiers : Conseil départemental de la Vienne / Conseil régional Centre Val de Loire / Conseil régional Nouvelle Aquitaine / FDVA Centre Val de Loire / FDVA Nouvelle Aquitaine / Mairie de Blois / Mairie de Tours / Réserves parlementaires de Jean-Patrick Gille.

Autres partenaires : Association Soledev du Master 2 Migrinter / Bar le Plan B / Café Cantine de Gençay / Centre Social Niort Centre / Centre Social Pluriel(le)s de Tours / Cinéma de Gençay / Festival Raison d'Agir de Poitiers / La Compagnie des Nuits Partagées / Le Moulin du Roc / Le Palais de la Bière / Les Cafés Géo de Tours / Les Rendez Vous de l'Histoire de Blois /

Lycée professionnel Paul Guérin / Lycée professionnel Thomas Jean Main / Université François Rabelais de Tours / Université de Poitiers / Université du Temps Libre de La Rochelle / Université Populaire des Deux Sèvres / Université Populaire de Tours.

Ile-de-France

Nos partenaires financiers : Agence régionale de Santé d'Île-de-France / Conseil départemental de Seine-Saint-Denis / Conseil régional d'Île-de-France / Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris / Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Île de France (DRJSCS) / Fondation Mutuelle Plus / Fondation Seligmann / Fonds Initiatives Suez / Mairie et département de Paris / Ordres des Avocats Paris, Essonne, Hauts-de-Seine, Val de Marne, Yvelines.

Nos autres partenaires : APASO / Arti-Zanat' / Bibliothèque Vaclav Havel (18ème) / Compagnie Théâtre du Soleil (12ème) / Festival Interbibly de Reims / Les P'tits Chantiers de la Vie / Mairie de Cergy / Mairie de Montreuil / Maison des métallos / Péniche Antipode (19ème) / Réseau Welcome.

Languedoc-Roussillon

Nos partenaires financiers et institutionnels : Archives départementales 34 / CASENAV / CCAS Carcassonne, Montpellier, Narbonne, Nîmes, Sète / CD 34 / Centre de lutte anti tuberculeuse / CHU Montpellier / CR 66 / DDSC Hérault / DRJSCS Occitanie / Musée Fabre (Montpellier) / SPiP Béziers, Nîmes, Perpignan, Villeneuve les Maguelone / UMIPP (Béziers) / Ville de Montpellier / Ville de Nîmes.

Nos autres partenaires : ACAT / Accueil-Santé Béziers / AFPS / Amicale du Nid / Amnesty International / AVISO / AREA / ATD Quart Monde / BDS34 / CCFD-Terre solidaire / CCIPPP / CEMEA / Cinéma Diagonal / Collectif Bienvenue34 / Collectif Utopia / Concerthau / Femme du Soleil / FNARS / FEP / Fondation Abbé Pierre / Gazette café / GENEPI / Immeuble Associatif Béziers / LDH / Languedoc-Solidarité Réfugiés / Lycée Agricole Pézenas / Maison Martin Luther King / Maison du Protestantisme / Médecins du Monde / Médiathèque Béziers / Nestor Burma / Pastorale des migrants Centre Asmoune / Réseau Anaïs / RESF / Secours Catholique / Secours Populaire / Secours d'urgence sétois / Réseau Welcome / Sortie Ouest / STEFFI / Union des Juifs Français pour la Paix / URIOPS Gignac / Utopia / 2choselune.

Nord-Picardie

Nos partenaires financiers : CD59 / Direction interrégionale des services pénitentiaires / DRJSCS Hauts de France / Fondation Abbé Pierre / Fondation Up / Réserves parlementaires de R. Pavros, A. Linkenheld et MF. Bechthel / Villes de Amiens, Aulnoye Aimeries, Feignies, Leval, Lille, Louvroil, Marly, Maubeuge, Neuf Mesnil, Pont sur Sambre, Rousies, Soissons, Valenciennes.

Partenariats associatifs et institutionnels : Collectifs de soutien aux rom / Conseils départementaux d'accès aux droits du Nord et Pas de Calais / Conseil de solidarité de Lille / Fondation Abbé Pierre / Fondation de Lille / Ordre des avocats de Lille / Plateforme de Service aux Migrants / Plateforme migrants du Valenciennois / RAIL / Réseau lillois contre les violences faites aux femmes / Secours Catholique.

Normandie

Nos partenaires financiers : CU Alençonnaise / DRJSCS BOP 104 / Mairie Alençon / Mairie de Rouen / Politique de la ville.

Autres partenaires : CCAS de la ville d'Alençon / Maison de la Vie associative / RESF / Secours Catholique / Welcome.

Rhône-Alpes

Nos partenaires financiers : Communes du Pays de Gex / Conseil général de la Drôme / Conseil général de l'Isère / DIRSP et DDCS / DRAC / DRJSCS / Fondation Un monde par tous / Métropole Grenoble-Alpes / Villes de Grenoble, Lyon, Valence, Vaulx-en-Velin, Vénissieux, Villeurbanne.

Nos partenaires associatifs : ACAT / ADA / AIDES / Amicale du Nid / Amnesty International / ALPIL / Alerte Isère / APARDAP / ARCAD / Armée du Salut / Associations unies de Rhône-Alpes (AURA) / AVDL / Barreau de Lyon / CCFD-Terre solidaire / CIDFF / CLASS / Collectif DUDH / Collectif du printemps des couleurs / Collectif 31 / Companio / Coordination des réfugiés en Rhône-Alpes (CORRA) / Copin's / Diaconat protestant / DiH-mouvement de protestation civique / Emmaüs / Entraide Pierre Valdo / Entraide Protestante / FIJI-RA / FNARS-RA / Forum Réfugiés / FORSEM / Foyer protestant de la Duchère / La Maison des Passages / LDH / Le Comede / Le Comede Loire / Le COREVIH

Arc-Alpin / Les Amoureux au ban public / Les Cercles de Silence / Les PASS / Médecins du Monde / MétaRéso / Migrant en Isère / MRAP / Mouvement du Nid / Observatoire de l'asile en Isère / Plateau asile Solidarité / RESF / RESOVIGI / SAMDARRA / Secours Catholique / Secours Populaire / Tremplin 43 / URCLAJJ / Vent d'assos / VIFF.

Sud-Est

Nos partenaires financiers : Conseil régional PACA / DDCSPP Hautes Alpes / Direction Interrégionale des services pénitentiaires PACA Corse et Languedoc / DRJSCS / Réserves parlementaires de Joël Giraud.

Nos autres partenaires : Académie Bach / ADN (Association pour la démocratie à Nice) / Agir (Aix-en-Provence) / AIDES Toulon / AITE / Amnesty International / Association JABIR (Aix-Jas de Bouffan) / CADDRIS / Café 3C (Aix) / Caritas Italie / Cinéma Les Variétés (Marseille) / Collectif 83 / H5C (Habitat et Citoyenneté) / La Mappemonde (Hautes-Alpes) / La Roya Citoyenne / Le COMEDE / LDH / MdM / Mobil idées (Gap) / MRAP / RESF / Secours Catholique / Soupes et Bobines (Laragne 05) / Sud Fraternité / Var Migrants / Welcome Hautes Alpes.

Sud-Ouest

Nos partenaires financiers : Barreau de Toulouse / Conseil départemental Haute-Garonne / Hautes-Pyrénées / Gironde / Pyrénées Atlantiques / Conseil régional Midi-Pyrénées et Aquitaine / Tarn / Tarn et Garonne / Mairies de Agen / Aurillac / Aussillon / Bordeaux / Montauban / Pau / Tarbes / Toulouse / Villeneuve-sur-Lot.

Autres partenaires : Amnesty international / Emmaüs / FASTI / FNARS / LDH / Médecins du monde / RESF / Secours Catholique / Secours Populaire.

Outre-mer

Notre partenaire financier : Agence Française de Développement.

Notre partenaire associatif : Collectif Migrants Outre-mer.

Nos partenaires associatifs en Guadeloupe et Guyane : Aides / Entr'aides (Guyane) / Flé (Mango) / Force (Guadeloupe) / La FASTI (dérivé de l'ASTIPA en Guyane) / LDH / Médecins du Monde / RESF / Tet Kolé (Guadeloupe).

Partenaires associatifs à Mayotte :

Antennes locales d'associations nationales : Apprentis d'Auteuil / Céméa / LDH / Médecins du Monde / Secours Catholique-Caritas.

Associations locales : Bambao Hima Rihime / Cinéma Musafiri / FCCC / Hip hop Evolution / Solidarité Mayotte / Tama.

Nos partenaires associatifs à la Réunion : ALEFPA (Association Laïque pour l'Education, la Formation, la Prévention et l'Autonomie) / Médecins du Monde.

Au plan national

Les associations nationales avec lesquelles nous collaborons ou développons les projets :

ACAT / ADDE (Avocats pour la défense des droits des étrangers) / Aides / Amoureux au ban public / Amnesty International / Ardhis / ATD-Quart monde / CCFD-Terre solidaire / Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration / Comede (Comité pour la santé des exilés) / Emmaüs France / Fasti (Fédération des Associations de Solidarité avec les travailleurs-euses-immigré-e-s) / Fédération des acteurs de solidarité / F3E / GAS (Groupe accueil et solidarité) / Gisti (Groupe d'information et de soutien des immigré-e-s) / Ligue des droits de l'Homme / Médecins du Monde / OIP (Observatoire international des prisons) / RESF / Secours Catholique / Secours islamique France / Syndicat de la Magistrature / Syndicat des Avocats de France.

Les collectifs :

Actions et droits des femmes migrantes et exilées (ADFEM) / Anafé (Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers) / CFDA (Coordination Française Pour le Droit d'Asile) / Collectif alerte / Collectif Pour une égalité des droits entre français.e.s et étranger.e.s / CoordEurop-La Coordination Européenne pour le Droit des Étrangers à Vivre en famille / Coordination Sud / Dom'Asile / CRID (Centre de Recherche et d'Informations sur le Développement) / Des ponts, pas des murs ! / Ensemble contre la traite des êtres humains / FEP (Fédération Entraide Protestante) / FPF (Fédération Protestante de France) / GENEPI (Groupement Etudiants National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées) / GNCP (Groupe National de Concertation Prison) / Manifeste euro-africain / MOM (Migrants Outre-Mer) / ODSE (Observatoire du droit à la Santé des Etrangers) / OEE (Observatoire de l'Enfermement des Etrangers) / PICUM (Plateforme pour la Coopération Internationale sur les Sans-papiers) / Plateforme 12 (Pour la régularisation des travailleurs-euses sans papiers et l'égalité de traitement entre Français-es et Etranger-e-s dans les études comme au travail) / Plateforme française d'Eunomad / Plateforme des ONG françaises pour la Palestine / Réseau Chrétiens de la Méditerranée / Réseau Chrétiens Immigrés / Romeurope / UCIJ (Uni(e)s contre une immigration jetable) / UNIOPSS.

Nos partenaires européens et internationaux :

Asociación Pro Derechos Humanos de Andalucía (APDHA) / Associazione ARCI / CCME (Commission des Eglises pour les migrants en Europe) / Coalition Boats 4 people / Collectif Loujna-Tounkaranké / EAPPI (Ecumenical Accompaniment Programme in Israel and Palestine) / Migreurop / Euromed Droits / Hotline for Refugees and Migrants / Physicians for Human Rights.

Algérie : Ligue Algérienne des droits de l'Homme (LADDH) / Rencontre et développement / Réseau des avocats pour la défense des droits de l'Homme (RADDH).

Côte d'Ivoire : Convention de la société civile ivoirienne (CSCI).

Mali : Association malienne des expulsés (AME) / Association des rapatriés d'Afrique centrale au Mali (ARACEM) / Caritas Gao.

Maroc : Caritas Maroc / GADEM (Groupe antiraciste d'accompagnement et de défense des étrangers et migrants).

Mauritanie : AMDH (Association mauritanienne des droits de l'Homme).

Niger : AEC (Alternative espaces citoyens) / ANDDH (Association nigérienne des droits de l'Homme).

Sénégal : PARI (Point d'accueil pour les réfugiés et immigrants de Caritas Dakar) / REMIDEV (réseau migrations et développement).

Tunisie : FTDES (Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux).

Nous remercions vivement les 40 éditeurs de littérature de jeunesse mobilisés sur la publication du livre Eux, c'est nous dont le produit des ventes a été reversé à La Cimade : Actes Sud Junior, Albin Michel Jeunesse, Amaterra, Bayard, Caligram, Cambourakis, Casterman, Dargaud, De La Martinière, Delcourt, Des ronds dans l'O, Didier jeunesse, Gallimard jeunesse, Glénat, Hachette jeunesse, Hachette Romans, Hatier, Hélium, Hong Fei Cultures, Kaléidoscope, L'agrume, La Palissade, L'Ecole des loisirs, Le Rouergue, Les éditions des Eléphants, Les Fourmis rouges, Les Petites Bulles éditions, Magnard, Milan, Møtus, Nathan, Palette, Pastel, Père Castor Flammarion, Pocket jeunesse, Rageot, Retz, Ricochet, Rue du Monde, Sarbacane, Seuil jeunesse, Syros, Talents Hauts, Thierry Magnier, ainsi que Messieurs Daniel Pennac et Serge Bloch.



EDITÉ PAR LA CIMADE SERVICE COMMUNICATION & DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES PRIVÉES & SENSIBILISATION

64, rue Clisson 75013 Paris • TEL : 01 44 18 66 06 • FAX : 01 45 56 08 59 • communication@lacimade.org

www.lacimade.org

 www.facebook.com/lacimade

 [@lacimade](https://twitter.com/lacimade)

Une publication rédigée et coordonnée par Vincent Brossel
Conception graphique : Medias Uniques Conseil

Iconographie : Célia Bonnin, Nathalie Crubézy, David Delaporte / La Cimade, Bertrand Desprez, Vali Facheux,
Jean-Romain Guyot, La Cimade, Jean Larive, Marion Osmont, Jean-Claude Saget, Lény Stora / Docpix,
Noun Project. ISBN 978-2-900595-43-5.

NOS PLUS CHALEUREUX REMERCIEMENTS À TOUTES LES MILITANTES ET TOUS LES MILITANTS DE LA CIMADE, ET NOS PARTENAIRES